

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Résultats de la présidentielle et des législatives - Analyses et commentaires	1
▶ Contentieux électoral	5
▶ La question de la désignation du futur premier ministre	11
▶ Divers	13
▶ Prise de fonction et premiers pas du nouveau président.....	16
▶ Diplomatie, coopération.....	20
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	23
▶ Médias	23
▶ Pauvreté, OMD, santé, enfance.....	23
▶ Gouvernance, justice, conditions carcérales, insécurité	24
▶ Droits des femmes, esclavage moderne.....	28
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	29
▶ Ressources minières	29
▶ Filière bois de rose.....	29
▶ Environnement	30
▶ Divers	30

LA CRISE POLITIQUE

▶ Résultats de la présidentielle et des législatives – Analyses et commentaires

03/01 - Les résultats provisoires du second tour de la présidentielle proclamés par la CENIT¹. Nombre d'inscrits : 7.968.321 ; Nombre de votants : 4.044.391 ; Blancs et nuls : 182 166 ; suffrages exprimés : 3.862.225 ; Taux de participation : 50,67% (contre 61.85% au 1^{er} tour) ; **Hery Rajaonarimampianina : 53,50%** (2.066.103) ; Jean-Louis Robinson : 46,50% (1.796.122). Selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, les résultats issus de 6 bureaux de vote ont été annulés du fait que le nombre de votants excédait le nombre d'inscrits. L'institution a dressé des PV de carence pour 16 bureaux de vote, principalement dans la partie Sud de l'île, soit parce que les résultats ne sont pas parvenus à la CENIT, soit parce qu'aucune opération de vote n'a eu lieu. La cérémonie a été notamment suivie par une importante assistance des membres du corps diplomatique et des observateurs électoraux nationaux et internationaux. On notait la présence des chefs d'institution, de membres du gouvernement et de la société civile. Jean-Louis Robinson et ses collaborateurs ont boycotté la cérémonie. Le candidat a déclaré qu'il n'avait pas écouté la proclamation des résultats. Les résultats provisoires détaillés par bureau de vote et par région ont été gravés sur CD et distribués à l'assistance. Les données publiées par district confirment la très forte composante géographique du vote en faveur de l'un et l'autre des finalistes, déjà observée au 1^{er} tour².

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/71/84/448497/92828185.pdf>

² Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/19/65/448497/92828129.pdf>

Dans un communiqué, Jean-Louis Robinson déclare avoir obtenu 52,87% des voix contre 47,13% pour Hery Rajaonarimampianina. Un résultat établi sur la base, affirme-t-il, des données recueillies dans 19.020 bureaux de vote sur 20.001.

Le nouveau président de Madagascar est désormais le détenteur du record du nom le plus long des chefs d'Etat, rapporte *The Guardian*. Sa carte d'identité mentionne Hery Martial Rakotoarimanana Rajaonarimampianina, soit 45 caractères et près de 9 syllabes.

11/01 - Résultats provisoires des législatives : le Mapar d'Andry Rajoelina devance la mouvance Ravalomanana mais n'a pas la majorité absolue, selon les résultats provisoires énoncés par la CENIT. Le premier obtiendrait 53 sièges contre 30 pour les proches de l'ancien président. Les « *indépendants* » arriveraient en seconde position, avec une quarantaine de sièges, devançant les élus de la mouvance Ravalomanana. Outre les indépendants, le parti VPM-MMM de Hajo Andrianainarivelo, ancien vice-premier ministre et candidat malheureux à la présidentielle, fait aussi partie des formations qui seront certainement sollicitées. Ayant pu faire élire une vingtaine de députés, il se trouve dans une position clé pour négocier.

Les résultats définitifs des législatives seront proclamés avant le 10 février.

Il appartient à la CES de procéder à la proclamation des résultats définitifs des législatives au plus tard dans un délai de trente jours, après avoir tranché sur les 68 recours en disqualification de candidats, dont bon nombre sont issus du Mapar. Les procès-verbaux de 40 bureaux de vote ont été déclarés inexploitable. La présidente de la CENIT a indiqué qu'aucune opération de vote n'a eu lieu dans 13 bureaux. Certains n'ont pu ouvrir en raison des attaques des dahalo. 2.054 candidats se sont présentés pour 151 sièges à pourvoir. Les candidats de la mouvance Ravalomanana n'ont pas assisté à la proclamation des résultats, adoptant la même attitude que lors de la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle.

17/01 - Résultats définitifs de la présidentielle : Hery Rajaonarimampianina élu avec 53,49% des suffrages exprimés³ ; Jean Louis Robinson 46,51% ; taux de participation de 50,72%. Selon le président de la CES, François Rakotozafy, « *cette entité en étant une juridiction indépendante dans l'exercice de ses fonctions, a œuvré pour la victoire et la suprématie du droit et par là même s'est écartée de toute considération d'ordre public dans les décisions qu'elle a prises en toute impartialité. La législation électorale a été appliquée aux fins de la protection du choix réel des électeurs et de la sanction des irrégularités commises pour assurer la sincérité du scrutin et respecter le sens du vote* ». Le président de la HCC a indiqué que le nouveau président n'entrera en fonction qu'après son investiture, le 25 janvier. « *Relevons ensemble notre pays, dans la sérénité et en toute fraternité* », a déclaré Hery Rajaonarimampianina, juste après la cérémonie. « *Je suis votre nouveau président élu, à tous sans exception* », a-t-il ajouté.

Tribune fait part de sa surprise de constater « la particulière faiblesse des changements que s'est permis la CES d'apporter aux chiffres finaux. D'un point de vue politique, les commanditaires des élections (les membres de la fameuse communauté internationale) auraient peut-être préféré des redressements un peu plus consistants, afin de crédibiliser le « sérieux » du travail de la CES, pour reprendre les mots de l'ambassadeur [de France] François Goldblatt ».

Toutes les requêtes du candidat Robinson rejetées par la CES. La Cour a rejeté la requête déposée par le candidat Robinson tendant à faire annuler la présidentielle du 20 décembre, ainsi que ses requêtes tendant à faire annuler des voix obtenues par Hery Rajaonarimampianina. De même, ont été rejetées les requêtes formulées par ce dernier tendant à l'annulation des voix obtenues par Jean-Louis Robinson sur l'ensemble du territoire national. La requête formulée par Jean-Louis Robinson tendant à la vérification contradictoire, la confrontation et le recomptage contradictoires des bulletins de vote utilisés a également été rejetée. Enfin, la CES a annulé les résultats des opérations de 27 bureaux de vote totalisant 8.601 voix pour violation de formalités substantielles, les résultats de 3 bureaux de vote totalisant 1.154 voix pour rajout excessif ainsi que les résultats des opérations de 13 bureaux pour absence de documents électoraux.

Jean-Louis Robinson conteste la victoire de son adversaire : « *Aucune de nos requêtes n'a été reçue. On a dit qu'il n'y a pas de preuve alors que nous avons donné beaucoup de preuves. Ce résultat a été publié à la va-vite* », a-t-il déclaré. Il appelle la population à se rendre au quartier général de la mouvance Ravalomanana et de son parti, au centre-ville d'Antananarivo, pour réclamer à nouveau le recomptage des voix du deuxième tour ainsi qu'une vérification de l'authenticité des bulletins de vote. Il revendique pour ce faire la mise en place d'une nouvelle CES. Le candidat était le grand absent de la cérémonie de proclamation des résultats, tout comme lors de la publication des résultats provisoires par la CENIT. Le 3^{ème} homme du 1^{er} tour de la présidentielle, Hajo Andrianainarivelo, était lui aussi absent. Le camp de l'ancien président a an-

³ Cf. le CV du nouveau président – Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/67/21/448497/93172232.pdf>

noncé la mise en place d'un « *Comité de défense du choix du peuple* » qui sera chargé d'élaborer les stratégies de contestation, sans préciser son rôle ni les actions envisagées. Interrogé sur un éventuel appel à descendre dans la rue, il a répété qu'il n'en était pas question pour l'instant.

Jean-Louis Robinson a rencontré Hery Rajaonarimampianina à deux reprises avant la proclamation des résultats. Les rencontres discrètes entre les deux hommes auraient porté sur la question de l'apaisement, de la réconciliation et de la sécurité, selon des proches du candidat élu. D'après Elysée Razaka, co-directeur de campagne de Jean-Louis Robinson, celui-ci aurait demandé à son rival que les urnes et les sacs renfermant les bulletins de vote soient ouverts pour pouvoir recompter les voix. *« Il a évidemment refusé. L'issue de la rencontre a donc été négatif »*, a confié l'ancien ministre de l'Energie et des mines de Marc Ravalomanana. Selon certaines sources, une possible cohabitation entre les deux hommes dans la future assemblée nationale et dans le nouveau gouvernement aurait été évoquée. Le rapprochement entre les deux finalistes de la présidentielle n'aurait pas été apprécié par les proches d'Andry Rajoelina, selon *La Gazette*. Ils y verraient la volonté du nouveau président de s'émanciper de son protecteur.

Réaction du père Sylvain Urfer, membre du SeFaFi : cette élection est l'une des plus propres de l'histoire électorale du pays depuis l'indépendance. Il s'en est expliqué sur les antennes de *Radio Vaticon* : *« Il y a eu le bulletin unique puis il y a eu beaucoup d'observateurs internationaux. Et le processus, en gros, était quand même un peu sous surveillance de représentants de la communauté internationale. Alors, c'est peut-être un peu trop fort de parler de fraudes massives. Il y a eu des fraudes, c'est clair, probablement dans les deux camps. La réaction du docteur Robinson semble quand même un peu disproportionnée par rapport à la réalité de ce qui s'est passé. Ceci dit, il y aura peut-être par-ci par-là des manifestations qui peuvent tourner à la violence par des partisans déçus parce que cela représente quand même à la fois des intérêts économiques et aussi pour une part des intérêts ethniques et que tout ceci est difficilement acceptable pour un certain nombre de gens. Donc, il n'est pas exclu qu'il y ait des manifestations sporadiques mais sur le fond, je pense que l'affaire est réglée »*.

Premières réactions internationales. La SADC a annoncé dans un communiqué qu'elle acceptait les résultats proclamés par la CES. Un communiqué de l'UA rappelle que Madagascar sera invité à reprendre sa place au sein de l'organisation après l'investiture du nouveau président. L'UA invite la communauté internationale à appuyer les efforts de Madagascar pour la reconstruction socio-économique et la réconciliation. De son côté l'ambassadeur de l'UE, présent à la cérémonie, a félicité le nouveau président élu juste après la proclamation des résultats. *« Je ne peux que saluer cette nouvelle et très importante étape (...) C'est une étape dans une transition qui n'est pas finie »* a-t-il indiqué. Leonidas Tézapsidis a en effet souligné qu'on attend encore la proclamation des résultats officiels des législatives qui devra déterminer la nomination du futur premier ministre et qui conduira à la formation du nouveau gouvernement. *« Ce verdict consacre l'aboutissement du processus de restauration de la démocratie que le peuple malgache attendait depuis si longtemps »* a fait savoir l'ambassadeur de France, François Goldblatt. Selon *Tananews*, le chargé d'affaires des États-Unis, Éric Wong, aurait refusé d'émettre le moindre commentaire, affirmant qu'il préfère attendre la déclaration de son gouvernement. Sur les réseaux sociaux, l'ambassade des États-Unis a néanmoins salué l'annonce des résultats et félicité les autorités électorales pour avoir organisé un scrutin qui reflète la volonté du peuple Malagasy. L'élection de Hery Rajaonarimampianina représente, selon l'ambassade, une occasion de remettre Madagascar sur le chemin de la démocratie, d'améliorer le respect des droits humains et la lutte contre la corruption. Le secrétaire général de la COI a annoncé qu'il se rendrait à la cérémonie d'investiture le 25 janvier. Une investiture qu'il qualifie de *« bouffée d'oxygène pour tous les Malgaches et pour toute l'Indianocéanie »*.

Analyse de France 24⁴: le nouveau président, quasi-inconnu de la vie publique, a la réputation d'un technocrate discret à même d'enclencher la relance économique mais il devra prouver qu'il ne sert pas de *« prête nom »* à Andry Rajoelina, que nombre d'observateurs croient voir en lui. Officiellement soutenu par un Andry Rajoelina empêché de se présenter à la présidentielle sous la pression de la communauté internationale, le chef de l'État élu a largement profité de la force de frappe électorale de son parrain pour remporter le scrutin. Un soutien appuyé qui, pour beaucoup, trahit la volonté de l'ex-président de la Transition de revenir aux affaires par des moyens détournés. D'après les résultats provisoires des législatives, les proches d'Andry Rajoelina disposeraient suffisamment de sièges dans la future assemblée pour le nommer premier ministre. On peut penser qu'il y a eu une sorte de marché à la Poutine-Medvedev. Mais s'il existe un lien entre les deux hommes, ce n'est pas forcément un lien de servitude. D'autant que la nomination d'Andry Rajoelina à la tête du gouvernement risquerait d'être perçue au mieux comme la continuation déguisée de la Transition, au pire comme la prolongation de cinq années de crise. Et conforterait considérablement le camp de Marc Ravalomanana dans son opposition au nouveau régime. En poste durant toute la transition au ministère des Finances, il a su gagner l'estime des diplomates étrangers, qui attribuent à son action la fragile

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/25/54/448497/93115776.pdf>

résistance d'une économie malgache privée d'aides internationales. Mais certains voient en lui le détenteur des « secrets » du régime en matière de financements parallèles, de trafics et de détournements. La station rapporte les propos de Jean-Louis Vivier, avocat et auteur de « *Madagascar, une île à la dérive* » : « *paradoxalement, ce nouveau président venant des Hauts-Plateaux a été bien élu dans les régions côtières. Être un Merina qui a bénéficié du vote côtier constitue un avantage, car il peut se poser en rassembleur* ». Au centre des préoccupations : la capacité d'Hery à se rapprocher des États-Unis, et permettre aux entrepreneurs malgaches de bénéficier de l'AGOA.⁵

20/01 - Le blues de l'éditorialiste de Tribune, Ndimby A. (extrait) : « *L'aspect positif [de l'engagement de l'auteur opposé depuis 5 ans au régime issu d'un coup d'Etat], c'est la conviction d'avoir contribué à faire en sorte que malgré tout, Andry Rajoelina n'ait pu aller au bout de ses rêves. Jusqu'à la fin, en dépit de certains événements (discours à l'ONU, visite chez Sarkozy ou Kadhafi etc.), il n'a pas obtenu la reconnaissance internationale ; et malgré sa grande envie, il n'a pas pu se présenter aux élections. Mais l'aspect négatif, c'est qu'Hery Rajaonarimampianina a une filiation évidente avec la Révolution Orange, et donc est le fils spirituel du putschiste. Donc, at the end of the day, pour parler comme les Américains, c'est une défaite car elle a peut-être écarté le gourou, mais les disciples, les sponsors, les maffieux, les ripoux et les hommes de réseaux autour de Rajoelina sont encore en train de graviter autour de Rajaonarimampianina. La victoire de Hery Rajaonarimampianina, c'est la victoire des métis de son entourage qui se permettent de traiter les Malgaches de « cloportes » et de « babakoto⁶ » [lémurien]. C'est la victoire de ceux qui ont précipité Madagascar au rang de pays le plus pauvre du monde, avec un taux de pauvreté de 92%, qui bien entendu ne concerne pas ceux qui ont prudemment mis leurs biens à l'île Maurice, en France ou à Dubaï. Alors, laissez-moi rigoler quand j'entends l'expression « Hery Vaovao », car son équipe est loin d'être le Palais des nouveautés, et on en a déjà vu plusieurs de ses membres avoir un passé ou un passif depuis le coup d'État de Rajoelina* ».

20/01 - Les partisans de Marc Ravalomanana et de Jean-Louis Robinson au rassemblement hebdomadaire du Magro expriment leur colère tout en invitant à la retenue. Le candidat malheureux fustige l'organisation du processus électoral et cloue au pilori la CES : « *Elle est corrompue, moi je vous le dis franchement ! Même les agents, les militaires, ils sont tous payés ! Payés par qui ? Payés par Rajoelina ! On ne veut plus de la France ici ! Nous n'accepterons jamais les fraudes massives. Nous exigeons le recomptage des voix, c'est tout. On a de l'espoir, tant que Dieu existe* ». D'après le porte-fanion du parti Avana, « *la CES a commis le 17 janvier dernier, un second coup d'Etat après celui de 2009* ». A l'extérieur de l'enceinte, les militaires ont dégagé une barricade qui bloquait la rue. Deux contestataires ont été arrêtés par l'Emmo-Reg puis libérés faute de charges à leur encontre. Ils ont été reniés par les leaders du Magro et accusés d'être des mercenaires. Les intéressés ont reconnu avoir été payés. Les leaders du camp Ravalomanana et Jean-Louis Robinson lui-même ont déclaré qu'une descente dans la rue est inopportune : « *On n'envisage pas de vous envoyer à l'abattoir* », ont-ils déclaré. Il s'agit pour l'instant de s'organiser dans les comités de défense des votes (KMSB) et d'attendre la diffusion des stratégies à adopter. Le parti Avana et la mouvance Ravalomanana ont confirmé leur initiative de saisir la communauté internationale pour faire aboutir leurs revendications. Pour la population de la capitale, c'est le soulagement qui semble dominer : « *on sort enfin de la crise, la situation va s'améliorer, peu importe celui qui est élu, il est élu, on n'en parle plus* » entend-on fréquemment.

21/01 - Le parti Vert reconnaît le nouveau président de la République. Saraha Georget Rabearisoa l'a déclaré devant les militants pro-Ravalomanana réunis au Magro, où elle a fait le déplacement. Elle revendique l'application de tous les articles de la feuille de route, dont le retour de tous les exilés politiques et la réouverture des stations de radio et de télévision fermées. Son soutien au candidat Jean-Louis Robinson s'achève avec la proclamation des résultats par la CES. Le parti ne s'est pas encore positionné sur son appartenance ou non à l'opposition. Le général Camille Vital déclare lui aussi accepter les résultats de la présidentielle. Le parti Grad Iloafo qui a soutenu Jean-Louis Robinson au second tour de la présidentielle se déclare opposé à des mouvements de rue. Il adresse ses félicitations au nouveau président élu.

⁵ Voir aussi l'analyse de Sahondra Rabenarivo, juriste et membre du SeFaFi au micro de RFI. (4'49).
http://telechargement.rfi.fr/edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201401/CAP_OCEAN_-19_01-MADAGASCAR_Sahondra_RABENARIVO.mp3

⁶ Allusion aux propos tenus par Patrick Leloup, influent conseiller franco-malgache d'Andry Rajoelina, dans une conversation enregistrée à son insu et qui a fait grand bruit dans les médias malgaches. Piégé par cet enregistrement, l'intéressé décline pendant un repas une litanie de propos considérés comme méprisants et insultants à l'encontre des Malgaches, ainsi que des révélations sur les dessous du coup d'État de 2009. L'intéressé affirme à *La Gazette* qu'il s'agit d'un montage grossier réalisé en 2011 dans le but de lui soutirer de l'argent et l'écartier du cercle du nouveau pouvoir qui se met en place suite à la présidentielle.
Ecouter l'enregistrement : http://www.youtube.com/watch?v=byBcloldhj0&feature=player_embedded
Lire l'édito de Ndimby A. consacré à ces propos : <http://www.madagascar-tribune.com/-Editorial-.html>

22/01 - « Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina condamnés à s'entendre pour réussir », analyse la LOI. S'autonomiser du président sans se le mettre totalement à dos, tel est l'enjeu essentiel du mandat présidentiel d'Hery Rajaonarimampianina et son principal gage de succès. Or les relations entre les deux hommes n'ont pas toujours été sereines. A plusieurs reprises, le président de la Transition a humilié Hery avant finalement de l'adopter comme son candidat au second tour de la présidentielle. Le nouveau chef de l'Etat a donc une revanche à prendre sur son mentor. Mais Andry Rajoelina va le marquer à la culotte : son parti Mapar a remporté un tiers des sièges de députés et sera donc le noyau fort de la nouvelle majorité présidentielle. Les proches d'Andry Rajoelina mèneraient d'intenses tractations au niveau des candidats « indépendants » afin de bénéficier de leur ralliement au profit du futur groupe parlementaire Mapar au parlement. Selon *La Nation*, l'association Mapar n'hésiterait pas à mettre un pactole sur la table pour négocier l'adhésion de députés « indépendants ».

► Contentieux électoral

02/01 - La CES croule sous les requêtes. 528 ont été déposées. Le délai de dépôt ayant expiré le 31 décembre, les juges électoraux vont devoir s'afférer pour statuer sur les anomalies dénoncées et pour officialiser les résultats définitifs du second tour de la présidentielle, avant de se prononcer sur le scrutin législatif, à l'origine de la grande majorité des recours déposés. Le nombre de requêtes ayant trait à la présidentielle est estimé à une dizaine. Les mandataires de Jean-Louis Robinson ont clôturé la valse des requérants, avec le dépôt de plus de 100 dossiers. « *Nos requêtes sont aux fins de disqualification, d'annulation, de contestation des résultats et d'inobservation des dispositions légales* », déclare Me Razafimanantsoa, ajoutant que « *le recours en disqualification a été fait contre le vis-à-vis du candidat Robinson* ». Une source juridique souligne que seul l'article 134 du code électoral prévoit les cas pouvant entraîner une disqualification. « *Toute autorité politique, tout fonctionnaire d'autorité, civile ou militaire, candidats à une élection, ayant usé des prérogatives de puissance publique dont ils disposent pour influencer le choix des électeurs, peuvent être disqualifiés* », soutient cette disposition. À part les éventuelles fraudes évoquées depuis le lendemain du scrutin du 20 décembre, les partisans du candidat malheureux comptent notamment sur l'annulation par la CES du décret du 6 août, pour une annulation massive des résultats lui permettant d'inverser les chiffres publiés. Le 27 décembre, dans son interprétation de sa décision d'annulation, la CES a reconnu qu'« *il est de principe de droit que l'annulation d'un acte administratif est rétroactive, que l'acte est censé n'avoir jamais existé et ses effets juridiques réalisés doivent être anéantis* ». Le camp de Hery Rajaonarimampianina a également déposé une requête aux fins d'annulation de voix. Au vu du nombre de requêtes et de la délicatesse de la situation, où l'ordre public semble désormais en jeu, la Cour aura fort à faire pour trancher les litiges issus des scrutins du 20 décembre, conclut *L'Express*. Le chef de l'équipe de médiation de la SADC, Leonardo Simao, voit dans ces recours un signe positif pour le processus électoral, à condition que soit respectées les décisions de la CES, qui ne peuvent faire l'objet de recours. Mais certains hommes politiques émettent des doutes quant à l'impartialité de la Cour...

Dans son discours de fin d'année Andry Rajoelina exhorte au « respect du choix du peuple ». Des propos qui peuvent être interprétés comme une mise en garde contre d'éventuelles initiatives de contestation du verdict des urnes. « *Cela fait presque cinq ans que la majorité a fait preuve de tolérance, le moment est venu de respecter son choix* », a-t-il tonné. Il n'a pas jugé bon d'évoquer l'imbroglio juridique dans lequel le pays se trouve enfermé, en matière notamment de textes électoraux, sources des vifs débats qui hypothèquent actuellement la sortie de crise. L'homme fort de la Transition semble considérer que la mission qu'il s'était assignée a été remplie, notamment pour la préservation de « *l'unité nationale* ». Il se félicite également d'avoir édifié les soubassements de la IV^{ème} République, dont la Constitution n'est pourtant pas reconnue par la communauté internationale. Andry Rajoelina a également occulté la situation économique et sociale catastrophique du pays, pas plus que l'état sanitaire préoccupant de la capitale et l'insécurité généralisée. Il a enfin réaffirmé qu'il était prêt à tenir son engagement de « *faire une passation de manière démocratique* ».

03/01 - Les Grands Corps de l'Etat redoutent une situation postélectorale explosive⁷. La Confédération des Grands Corps de l'Etat qui regroupe 26 syndicats de fonctionnaires se déclarent préoccupée par les controverses portant sur les résultats de la présidentielle. « *Notre pays n'est plus en danger. Il est à quelques pas seulement d'une guerre civile* », va jusqu'à affirmer l'un de ses représentants, avant de faire des propositions : « *Il y a quatre mesures urgentes : publication du tableau de répartition des bulletins uniques par bureau de vote selon le numéro de série, confrontation des procès-verbaux des bureaux de vote, vérification contradictoire des bulletins exprimés et des bulletins non utilisés et recomptage des voix réellement obtenues par les deux candidats* ». Le secrétaire général du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) redoute que l'annulation in extremis du décret relatif à l'obligation de neutralité des chefs

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/98/60/448497/92828324.pdf>

d'institution durant la campagne électorale ne fasse monter la tension. « *Normalement, la CES, après avoir décidé cette annulation qui doit avoir un effet rétroactif, sera amenée à annuler les voix obtenues par le candidat Hery Rajaonarimampianina dans les endroits où le président de la Transition a mené campagne pour lui.* », affirme-t-il, avant de conclure : « *dans le contexte actuel, la victoire de l'un ou de l'autre camp ne favorisera pas la paix à Madagascar alors que l'objectif était de sortir notre pays de la crise par des élections justes, transparentes et acceptées par tous* ». La Confédération appelle la communauté internationale à sanctionner les auteurs de fraudes électorales commises en violation de la feuille de route et responsables de la tension actuelle. D'autres syndicats comme celui des enseignants et des paramédicaux se sont joints à l'appel. « *C'est un comportement citoyen qui nous pousse à intégrer ce mouvement puisque nous voyons ce qui se passe au sein de la population et le risque de troubles que ce problème pourrait engendrer* », explique le président du Sempama, syndicat des enseignants.

Le camp de Jean-Louis Robinson tenté par un appel du pied au 3^{ème} homme de la présidentielle ? Après avoir tout tenté légalement par le biais du dépôt de requêtes demandant la disqualification de son rival, la mouvance Ravalomanana procéderait à la politique de la main tendue à l'endroit de certains politiciens, si l'on se réfère à une déclaration remarquée de Me Hanitra Razafimanantsoa : « *Il y a eu trop de fraudes massives. Celui qui a affronté notre candidat n'est pas celui qui doit passer au second tour, il n'est arrivé qu'à la troisième position* », affirme-t-elle pour justifier sa demande d'annulation du scrutin. Une déclaration qui ressemble à un clin d'œil adressé à Hajo Andrianainarivelo, arrivé en troisième position au premier tour de la présidentielle. Hanitra Razafimanantsoa réveillerait ainsi les ambitions de celui que la plupart des analystes considèrent comme porteur d'une hypothétique troisième voie. Le candidat malheureux a refusé de se allier à l'un ou l'autre camp, préférant se concentrer sur les législatives.

Vers une prolongation de la Transition sous la direction d'Andry Rajoelina ? Pour *Tananews*, dans le contexte actuel, que la CES tranche en faveur de l'un ou l'autre des candidats, une crise postélectorale a de fortes probabilités de voir le jour et Madagascar risque de s'engager vers un nouveau « *ni-ni* » : Ni Jean-Louis Robinson, ni Hery Rajaonarimampianina. Une éventualité qui pourrait déboucher sur une prolongation de la Transition, afin de pallier au vide institutionnel. Le site rappelle que les institutions de la Transition ne devront être dissoutes qu'après la mise en place effective de chaque organe de la IV^{ème} République. Les militaires récemment placés à la tête des régions auraient alors un rôle à jouer dans cette période pour assurer le maintien de la paix civil.

03/01 - La proclamation des résultats provisoires par la CENIT risque d'être un élément déclencheur d'une période d'instabilité. Les forces de l'ordre annoncent un dispositif de sécurité particulier dans les locaux de la CENIT, à ses abords et au centre-ville de la capitale. « *Toute manifestation non autorisée est interdite* », rappelle le colonel Florens Rakotomahanina, commandant de la circonscription régionale de gendarmerie. La tenue des législatives en parallèle à la présidentielle constitue également un facteur de risque important. Les multiples foyers de contestation des résultats de la députation qui se font jour pourraient envenimer la situation. Les Forces de l'ordre se disent en état d'alerte maximum.

Selon certaines sources, des membres de l'équipe de campagne de Jean-Louis Robinson envisagent d'appeler leurs partisans à manifester pour faire pression sur la CES, qui dispose de 15 jours pour se prononcer sur les recours électoraux qu'ils ont déposés. L'information a été fermement démentie par le directeur de campagne du candidat, Elysée Razaka.

Selon La LOI, les deux recours auprès de la CES qui réclament la disqualification de Hery Rajaonarimampianina ont été montés par trois juristes proches du candidat : Raymond Ranjeva, Mamy Radilofe, le frère de l'épouse de J.L. Robinson, et Hasina Andriamadison, un proche de Marc Ravalomanana. Cette démarche legaliste aurait eu le soutien en coulisses des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud et de l'Allemagne via leurs ambassades respectives à Antananarivo. Si toutes les requêtes déposées auprès de la CES étaient prises en compte, les résultats basculeraient en faveur de Jean-Louis Robinson, estiment ses supporters. Les requêtes déposées par l'équipe de juristes qui travaille avec le candidat porteraient sur 300.000 voix alors que 269.981 voix séparent les deux protagonistes. Une coïncidence jugée troublante par certains observateurs.

Philippe Divay, sur son blog hébergé par Médiapart, affirme que le responsable informatique de la CENIT, recruté par Béatrice Attalah, avait été condamné et incarcéré pour fraude dans l'organisation du concours d'entrée à l'Ecole de la magistrature (ENAM). Cet article sulfureux a suscité une vive polémique. Le lien concernant le blog a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux. « *Si les informations publiées par Médiapart ne relèvent pas de l'affabulation, on peut dire que la méthode de traitement des résultats des élections est tout simplement sujette à caution* », écrit *La Nation*.

04/01 - Selon *La Nation*, Hery Rajaonarimampianina a proposé à son rival de se soumettre aux décisions de la CENIT. Le candidat de l'opposition aurait préféré une démarche visant au recomptage des voix de manière contradictoire au niveau de la CES. Le vainqueur ayant refusé cette offre, Jean-Louis Robinson aurait décidé de boycotter la cérémonie de proclamation des résultats provisoires par la CENIT.

La balle est maintenant dans le camp de la CES, écrit *Tribune*. « *Va-t-elle sortir un jugement technique, quelles que soient les conséquences politiques, ou bien va-t-elle sortir un jugement politique, quitte à tordre le cou aux aspects techniques du droit à coups d'arguties juridiques ? Il n'y a guère de suspens : il est probable que la CES va aller dans le sens des résultats de la CENIT, après avoir annulé quelques résultats pour faire bonne figure, et qu'elle ne prendra pas de décision qui pourrait générer un renversement de situation en accordant la victoire à Jean-Louis Robinson* ». L'éditorialiste estime que « *la victoire sera accordée sur des critères politiques au camp qui saura le plus intimider quant à sa capacité de nuisance en cas de défaite* ». Or « *la mouvance Rajoelina a déjà démontré qu'elle ne s'embarrassait pas de scrupules pour accéder et se maintenir au pouvoir* », écrit-il. « *Les doux rêveurs qui appellent à prendre la communauté internationale à témoin de fraudes massives risquent d'en être pour leurs frais. Comment imaginer un seul instant que la communauté internationale discrédite une élection qu'elle a largement financée, et pour laquelle les observateurs internationaux ont déjà affirmé quelques heures après le scrutin que c'était une élection transparente, libre et démocratique ?* ».

Saraha Georget Rabeharisoa en appelle à la responsabilité et à l'indépendance de la CES. La présidente du parti Vert, soutien de Jean-Louis Robinson au deuxième tour, écrit dans un communiqué : « *J'espère que ces hauts magistrats auront en tête l'enjeu majeur de leur évaluation et de leur décision de droit. Cet enjeu est en premier lieu bien sûr la restauration de la vérité du scrutin et l'affirmation d'un principe de justice. Mais, en second lieu, cet enjeu revêt aussi une dimension bien plus cruciale : il s'agit de la construction, chez chaque citoyen malgache, de son sentiment démocratique. Il s'agit de la consolidation de sa confiance dans les institutions. Sans cette dimension-là, la Nation malgache connaîtra les plus grandes peines à se construire* ». Elle ajoute que « *malgré l'avis de certains observateurs internationaux, l'organisation, la réalisation et le dépouillement du scrutin ont soulevé de nombreuses interrogations quant à leur performance, quant à leur vérité et à leur transparence, interrogations qui mettent largement en doute la bonne foi et l'honnêteté de certains des acteurs politiques et de certains dirigeants de l'Etat* ».

06/01 - La mouvance Ravalomanana s'apprête à manifester son soutien aux résultats proclamés par le staff de Jean-Louis Robinson. Les forces de l'ordre confirment dans un communiqué que des tentatives de troubles tel « *un Lundi noir* » sont en préparation contre le domicile du candidat élu. Les dispositifs de sécurité ont été renforcés, y compris aux alentours des bureaux de la CES.

07/01 - Le « *Lundi noir* » redouté par les forces de l'ordre sur la foi de renseignements n'a pas eu lieu. « *Peut-être que les instigateurs ont abandonné leur plan quand ils ont pris connaissance des mesures adoptées par les forces de l'ordre* » se flatte le colonel Florens Rakotomahanina. « *Aucune manifestation publique n'obtiendra une autorisation, du moins jusqu'à la proclamation des résultats officiels du scrutin par la CES* » a indiqué la préfecture de police. Au sein du camp Robinson, l'option de la rue pour obtenir gain de cause ne fait pas l'unanimité. Des membres de la plateforme de soutien comme Saraha Georget Rabeharisoa ont déjà annoncé qu'ils s'arrêteront aux frontières de la loi. D'autres entités comme le PNJ Mazava maintiennent le suspens. Des membres de la mouvance Ravalomanana semblent pourtant déterminés et auraient l'intention de rééditer le scénario de 2002 si la CES tranchait en défaveur de leur candidat. Un projet qui, pour *Tananews*, serait voué à l'échec, la population n'étant certainement pas disposée à endurer de nouvelles privations, après ces 5 ans de crise qui ont provoqué la généralisation de la misère. Le camp de Jean-Louis Robinson dément par ailleurs les rumeurs de mise en place d'un gouvernement parallèle, véhiculées par certains organes de presse.

06/01 - Le discours de la mouvance Ravalomanana se fait de plus en plus menaçant. L'ancien chef de l'Etat est intervenu par téléphone pour la première fois depuis la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle. Il exhorte ses partisans à défendre jusqu'au bout ce qu'il évoque comme étant le choix du peuple. « *Notre lutte ne s'arrêtera que lorsque je serai de retour au pays. La mouvance Ravalomanana a déjà dit qu'elle n'a pas peur des élections à condition que ce soient des élections organisées comme il faut* », déclare-t-il notamment. Me Hanitra Razafimanantsoa, comme à son habitude, s'est montrée très incisive : « *Nous sommes prêts à rééditer ce qui s'était passé en 2002 pour défendre notre choix* », affirme-t-elle. Une déclaration reprise par le nouveau représentant de la mouvance, Roland Ravatomanga. Des propos agressifs qui sonnent aussi comme un ultimatum lancé à la CES. Le premier rassemblement de contestation qui s'est tenu au Magro de Behoririka devrait se prolonger par des meetings quotidiens.

La CENIT confirme l'existence de tentatives de manipulations de résultats pour les législatives. Des candidats ont tenté de falsifier des procès-verbaux mais les procédures de contrôles mises en place ont permis de les déjouer. La Commission relève par ailleurs de nombreuses erreurs matérielles. Le traitement

des PV des législatives s'en trouverait complexifié mais les délais pour la publication des résultats provisoires n'en seront pas affectés.

La CES examine 66 recours en disqualification déposés contre des députés virtuellement élus du Mapar d'Andry Rajoelina et du Malagasy Miara Miainga (MMM) de Hajo Andrianainarivelo, le 3^{ème} homme du premier tour de la présidentielle. Les candidats incriminés doivent fournir dans les plus brefs délais un mémoire à la CES. S'ils ne s'exécutent à temps, leur disqualification risque d'être automatique. L'objectif du camp Robinson est de disqualifier purement et simplement Hery Rajaonarimampianina, à défaut de pouvoir inverser les résultats publiés par la CENIT, mais il compte également s'attaquer aux députés Mapar et MMM qui risquent de s'allier pour former une majorité à l'assemblée nationale. Les recours reposent sur le fait que toute autorité politique, tout fonctionnaire d'autorité civile ou militaire, candidats à une élection et usant de prérogatives de puissance publique pour influencer le choix des électeurs peuvent se voir disqualifiés. Les deux finalistes de la présidentielle font eux aussi l'objet du même recours en disqualification. Ces recours font suite à l'annulation au dernier jour de la campagne électorale du décret autorisant les autorités à assister à des manifestations politiques à caractère de propagande.

07/01 - Marc Ravalomanana présente devant la Troïka de la SADC les preuves des fraudes électorales dont son poulain prétend avoir été victime. La rencontre doit avoir lieu à Windhoek (Namibie). Désormais Marc Ravalomanana et Jean-Louis Robinson se partagent les tâches, écrit *Midi*. L'exilé d'Afrique du Sud s'occupe du lobbying international tandis que le candidat présenté par le parti Avana mène sa bataille juridique auprès de la CES. Après le président de la Troïka, ce sont les responsables des instances de l'UA que l'ancien chef de l'État compte rencontrer, écrit *Tananews*. Cette démarche rejoint celle de Brian Currin qui a également adressé son lot de « preuves » des fraudes électorales à la communauté internationale.

L'expert juridique de la mouvance Ravalomanana propose de réaliser des audits du processus de traitement des résultats. Le Sud-africain Brian Currin propose aux membres du corps diplomatique « *qu'un cabinet d'audit international soit mandaté pour auditer le système de calcul/d'interprétation des résultats imprimés générés aux bureaux de vote à la CENIT* ». Il propose en outre de faire effectuer rapidement « *un audit professionnel* », qui porterait sur « *la perception de partialité et/ou la fraude et contribuerait ainsi positivement à une acceptation à l'échelle nationale des résultats, indépendamment de l'identité du gagnant* ». Pour *Tananews*, ces tentatives de la dernière chance pour l'opposition sont vouées à l'échec : « *Si la communauté internationale désire introniser Hery Rajaonarimampianina, aucune preuve ne saura compromettre ses projets. Et quand la France voudra que cette communauté internationale intronise Hery Rajaonarimampianina, chaque pays membre suivra en tenant compte de leurs propres intérêts* ».

08/01 - La CES a rendu son arrêt : les deux finalistes de la présidentielle échappent à la disqualification⁸. La décision était prévisible étant donné que Hery Rajaonarimampianina, selon la Cour, « *démissionnaire* », et Jean-Louis Robinson, « *une personne privée* », ne peuvent être qualifiés d'autorité publique, principal critère exigé de l'auteur des faits qui leur sont reprochés : ce ne sont pas eux qui ont usé directement des biens et prérogatives de puissance publique pour mener leur campagne électorale. Bien que les conseils de Jean-Louis Robinson aient soulevé le « *caractère confusionnel* » de la responsabilité du candidat Hery Rajaonarimampianina et du président de la Transition, qui ne font juridiquement qu'une seule et même personne et que ce type de croisement de responsabilité de « *criminalité d'emprunt* » devrait donner lieu à l'application des mêmes peines, la Cour n'a pas retenu cette argumentation. Par rapport aux effets de l'annulation du décret du 6 août 2013, l'arrêt de la CES indique qu'« *en vertu du principe général de droit relatif à la légalité des sanctions, le juge ne saurait prononcer une sanction en dehors de celle prévue par la loi* ». Autrement dit, il n'y a aucune loi qui autorise la Cour à prononcer la sanction de disqualification et la Cour ne peut s'autoriser un tel pouvoir. La CES mentionne l'existence d'une liste des ministres et de chefs d'institution qui ont soutenu le candidat de Marc Ravalomanana et conclut que « *la CES (...) rentrerait alors dans des considérations de juridisme, à effets particulièrement et manifestement excessifs* », autrement dit, annuler le second tour de la présidentielle. Les deux candidats, à des degrés divers, ont, selon la CES, profité des mêmes ouvertures illégales permises par le décret du 6 août.

L'arrêt ne concerne toutefois que la question de la disqualification. Plusieurs requêtes en annulation de voix sont encore entre les mains de la CES. S'il s'avère qu'il est prouvé que des responsables au sein de l'administration, dans l'entourage des candidats, ont usé de privilèges inhérents à leur fonction durant la campagne, la CES pourrait prononcer l'annulation de voix, tel que prévu par le code électoral, indépendamment des éventuelles sanctions pénales prévues pour violation des règles de la campagne électorale.

Le Père Alain Thierry Raharison de Justice et Paix : « La CES devra être impartiale ! ». L'association catholique, qui a participé à l'observation des élections, lance un appel à l'endroit de la Cour électorale : «

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/75/61/448497/92877926.pdf>

Nous faisons depuis peu l'effort d'instaurer un véritable Etat de droit. Dans cette optique, il y a une institution chargée de trancher sur les contentieux électoraux. Il faut respecter sa décision. Néanmoins, que ceux qui souhaitent saisir la CES pour d'éventuelles fraudes électorales fournissent les preuves. C'est en effet un devoir de fournir des preuves tangibles et vraies et non des spéculations qui n'entraîneront que des troubles dans le processus ». Concernant le délai pour la proclamation des résultats officiels, le prêtre préconise de donner à la CES le temps nécessaire : « Ce n'est pas le délai qui importe, mais la chose à juger. Autant repousser ce délai, pour obtenir quelque chose de sûr. Ce n'est pas grave si le délai n'est pas respecté, mais autant avoir un temps largement suffisant pour bien réfléchir et étudier toutes les requêtes ». Il ajoute au sujet des suspicions de fraude : « Il est vrai que Justice et Paix a participé à la mission d'observation des élections. Toutefois, il faut savoir qu'il est difficile de commettre des fraudes avec les bulletins uniques. Néanmoins, nous avons entendu parler de bulletins pré-cochés, sans les avoir vus. De ce fait, il est difficile pour nous de dire qu'il y a eu fraudes. (...) De ce fait, je préfère m'en abstenir ».

Le FFKM aurait-il l'intention d'organiser une rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et Jean-Louis Robinson ? Son président, Mgr Odon Marie Arsène Razanakolona, dément l'information. Il estime qu'une telle déclaration ne serait pas opportune. Le FFKM ne recommande qu'une chose : que le traitement des réclamations se fasse dans la justice et la vérité. Selon une source avisée, le FFKM pourrait attendre la proclamation des résultats définitifs des élections par la CES avant de reprendre son initiative de réconciliation.

Raymond Ranjeva : « Pas de paix véritable sans justice et vérité ». « La solution susceptible de recueillir l'adhésion de tous les Malagasy doit être une mesure simple, respectueuse de la vérité et compréhensible pour tout le monde : le recomptage de tous les bulletins, de manière publique et contradictoire en présence des délégués des deux protagonistes, avant la proclamation de la CES », estime le professeur Raymond Ranjeva. « Face à la tentation de certains d'imposer un choix qui, selon eux, préserverait la « stabilité » (?) au détriment de la justice, il faut éviter de sombrer dans la paix des cimetières. Il n'y a pas de véritable paix sans respect de la justice et de la vérité », déclare-t-il. En termes de coûts, le prix de cette opération « ne peut être qu'insignifiant en comparaison avec les scandaleuses dépenses de propagande ».

Le syndicat des enseignants du supérieur (Seces) réclame une confrontation par bureau de vote des PV aux mains de la CENIT, de la CES et des candidats. Ses membres se disent prêts à apporter leur concours. Pour *L'Express*, « la prise de position du Seces conforte l'image d'un « parti politique syndiqué » affublé au syndicat par l'administration. C'est plus un soutien en faveur d'un candidat qu'une revendication pour établir la vérité. On peut gager que le Seces n'aurait pas agi de la sorte si le candidat d'Avana était dans une position inverse. En fait il s'agit là d'une revanche sur le pouvoir, en particulier sur l'ancien ministre des Finances, vainqueur officieux qui n'a jamais répondu positivement aux doléances des enseignants-chercheurs. (...) A l'allure où vont les choses, si la CES confirme la victoire de Rajaonarimampianina, il faut s'attendre au fameux blocage de l'administration, l'arme fatale détenue par ses syndicats qui a fait vaciller sinon tomber pas mal de régimes ».

Laurent Ramaroson du parti AVI : « Ou une guerre civile ou une solution pacifique. Nous sommes condamnés à opter pour cette seconde voie ». Les contentieux électoraux mettent en danger le processus de sortie de crise et par conséquent l'avenir du pays. Par conséquent, il faut trouver une solution pacifique pour résoudre la situation, d'après le président du conseil d'orientation du parti. « Les membres de la CES ont la plus grande part de responsabilité vis-à-vis de l'histoire, ils sont les premiers responsables de ce qui pourrait survenir », prévient-il. « Il faut choisir entre une spirale de violence infernale, ou de faire taire les ambitions personnelles et politiques. C'est un crime d'aller à l'encontre d'une solution pacifique. (...) Je tiens personnellement à lancer un appel pour une trêve politique car le peuple n'en peut plus », ajoute-t-il. « On ne sait plus qui croire dans cette atmosphère délétère où il suffit d'une étincelle pour tout faire exploser », écrit *L'Express*.

Pour la juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, il ne sert à rien de crier aux fraudes devant les médias, car seules les preuves concrètes et matérialisées compteront. Chaque candidat, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives, aurait dû s'y préparer mais malheureusement, estime-t-elle, la préparation minutieuse des élections n'est pas encore une pratique courante à Madagascar. Quand rien n'est préparé et que tout s'improvise, on n'arrive pas à couvrir tous les bureaux de vote et on a des délégués qui ne savent pas trop quoi faire.

09/01 - Jean-Louis Robinson serait prêt à envisager une défaite si celle-ci devait être confirmée par la CES. « J'accepterai la décision de la CES mais il faudrait aussi qu'il [Hery Rajaonarimampianina] accepte la défaite si la Cour dit qu'en annulant plusieurs voix, je suis le vainqueur », a-t-il déclaré à *L'AFP* et *RFI*, envisageant pour la première fois l'idée d'une défaite. « Je suis médecin et je suis contre la perte de vies humaines. Quelle que soit la décision de la CES, je ferai tout pour que Madagascar soit calme. C'est au peuple de voir ce qu'il va faire, mais moi je ne les appellerai pas à descendre dans la rue ». En cas de défaite, « je

dénoncerai à partir de maintenant tout ce qui n'est pas normal dans ce pays, ce serait mon rôle dans l'opposition », a conclu le candidat. « On n'a pas l'intention de vous terroriser, ni de vous menacer. Mais on vous prévient seulement : attention, vous risquez de subir la fureur du peuple », avait menacé le nouveau chef de file de la mouvance Ravalomanana, Roland Ravatomanga, en s'adressant aux juges de la CES. Le candidat a tenu, peu après cette interview, à relativiser les propos qui lui ont été attribués. « Non, je ne suis nullement défait », a-t-il martelé.

Organisation de législatives partielles en vue pour les circonscriptions où ont été enregistré un nombre trop important d'anomalies ou de suspicions de fraudes. La CENIT n'a pas révélé la liste des sièges concernés, qui seraient peu nombreux. Il appartient à la CES de statuer définitivement sur le sujet.

La CES a jugé irrecevables les requêtes du représentant du GTT International établi à Genève et de cinq autres personnes qui avaient déposé une requête en annulation du scrutin du 20 décembre sur l'ensemble du territoire, aux motifs qu'il y aurait eu fraude à la loi et que diverses irrégularités auraient été relevées durant la campagne. N'ayant apporté aucune preuve attestant de leur qualité d'électeur ni de leur participation au vote, les requêtes du GTT ont été déclarées irrecevables. En effet, il faut être un électeur régulièrement inscrit et avoir participé au vote pour avoir le droit de saisir la CES. Les requérants font partie de la diaspora malgache en Europe, privée depuis toujours du droit de vote. Une anomalie mainte fois dénoncée.

10/01 - Le SeFaFi, par la voix de son coordinateur national, insiste sur la nécessité de procéder avec méthode, de manière rigoureuse et la plus transparente possible pour écarter toute suspicion sur le verdict. Il estime que la CES ne doit pas se précipiter. Si besoin est, elle peut déroger au délai de 15 jours imparti pour traiter les documents électoraux et proclamer les résultats définitifs, dans l'intérêt de la nation. « Madagascar est actuellement dans une crise profonde. Une remise en cause des résultats pourrait renforcer le risque d'affrontement », déclare Ralison Andriamandranto.

Confrontations des résultats : le KMF/CNOE se prononce pour limiter l'opération aux bureaux de vote qui présentent des problèmes ou qui font l'objet d'importantes suspicions. Il précise que ces opérations ne doivent pas être réduites à la comparaison des PV détenus par la CENIT et la CES mais qu'il faut aussi prendre en compte les PV que détiennent les candidats. Il est également permis, si besoin est, de procéder à un nouveau décompte des votes, voire de contrôler les bulletins utilisés. La CENIT doit être en mesure d'apporter son expertise dans ces opérations de confrontations. Elle doit pouvoir notamment déterminer quels sont les bulletins authentiques et quels sont ceux qui ne le seraient pas.

Pour le pasteur Paul Ramino, président des notables Raiamandreny mijoro, l'avenir du pays repose sur les décisions de la CES. « Les résultats officiels que la CES va proclamer devraient refléter le véritable choix du peuple. Pour que ces résultats soient l'unique vérité des urnes, elle doit faire très attention dans ses prises de décision. (...) Il faudra qu'elle soit impartiale, tout en veillant à l'application des textes en vigueur. Nous lançons un appel à l'endroit de la CES pour qu'elle étudie minutieusement chaque requête, quitte à réexaminer une fois de plus ce qui a été fait, afin d'éviter d'éventuelles erreurs », s'est-il exprimé. « L'important, c'est que le gagnant soit un bon gagnant et que le perdant soit un bon perdant », a-t-il lancé. Les Raiamandreny mijoro soulignent qu'ils continueront leur mission de réconciliation durant la IVème République. « Bien que la plateforme ait été créée pendant la Transition, la réconciliation ne s'arrêtera pas car c'est un travail de longue haleine », a conclu le pasteur.

La CES a révélé l'existence d'une autre demande d'annulation du scrutin du 20 décembre déposée par Jean-Louis Robinson le 31 décembre. Elle porte sur le contenu de la liste électorale, qui aurait été manipulée et modifiée au gré du pouvoir et en faveur de son candidat. Selon l'avocat du candidat, « la liste des votants a été énormément modifiée entre les deux tours et a abouti au retrait de pas moins de 90.475 électeurs et que d'autre part, une large augmentation a été constatée dans les régions où le candidat du pouvoir de fait est gagnant ». Afin de l'éclairer dans cette affaire, la Cour a pris un nouvel « arrêt avant dire droit » ordonnant la production par la CENIT des listes électorales dans les 9 circonscriptions énumérées par le requérant.

13/01 - Le candidat JL Robinson réitère son appel au recomptage des voix. La menace d'une revendication plus intense est proférée en cas de non-satisfaction de son exigence. L'ancien ministre de la Santé a tenu devant ses partisans un discours intransigeant et empreint de sous-entendus. À la fin de son discours, le candidat, réitérant ses revendications, a affirmé qu'en cas d'insatisfaction, « nous ouvrirons les grilles ». Une phrase qui laisse entrevoir la possibilité d'actions de rue. Le candidat a indiqué avoir fait une demande de rétractation de la décision de la CES concernant le rejet de ses requêtes en disqualification de son concurrent.

15/01 - Le président de la CES a convié la presse à venir constater de visu la méthode adoptée pour l'instruction des requêtes en cours d'instruction. François Rakotozafy a réitéré que conformément aux textes en vigueur, elle ne peut procéder à un nouveau décompte des voix des 20.001 bureaux de vote car cela ne relève pas de sa compétence. La CES se consacre en revanche à la confrontation et au recomptage des voix de la centaine de bureaux de vote incriminés. En présence des avocats des deux parties, la Cour a effectué la vérification des listes électorales de 9 districts qui présentent des anomalies, selon l'équipe de Jean-Louis Robinson. Le recomptage des voix permet aussi de vérifier les numéros de série des bulletins. Le candidat doit se rendre auprès des comités directeurs de la SADC, de la Troïka et de l'UA afin de leur présenter les systèmes de fraude qu'il estime avoir été mis en œuvre. Il en attend un report de la date de publication des résultats définitifs, annoncé pour le 17 janvier.

Le Groupe des experts nationaux (GEN) réclame la transparence dans le traitement des résultats électoraux et des requêtes des candidats du second tour. « *La CES devrait donner des explications pour toutes les décisions qu'elle prendra. Il appartient ainsi aux membres de la Cour de convaincre l'opinion sur ces décisions* », indique un membre du groupement. Il rappelle que si le statut des opposants était admis par tous, la démocratie serait assurée. La Constitution octroie en effet à l'opposition un statut qui lui permet de participer pleinement à la vie politique et de servir de contre-pouvoir en toute légalité.

Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial d'Andry Rajoelina : les avocats de Jean-Louis Robinson n'ont pas été en mesure de fournir les preuves des accusations portées par leur client. La plupart des requêtes ont été traitées en présence des avocats de chaque partie, selon ses explications, ce qui lui permet d'affirmer que les preuves présentées étaient incomplètes ou non tangibles. « *Même les accusations de gonflage de nombre d'électeurs dans plusieurs districts ont été traitées en notre présence, mais ils n'ont pas pu réellement le prouver* », a-t-il ajouté.

16/01 - Le Collectif des avocats de Hery Rajaonarimampianina sort de son silence pour dénoncer « la diffamation publique » dont le candidat ferait l'objet. Il rappelle l'adage selon lequel « *la charge de la preuve incombe au demandeur* ». Autrement dit, il appartient à Jean-Louis Robinson de faire la démonstration des « *fraudes massives* » qu'il impute au camp de son adversaire. Le Collectif fait remarquer que « *les requêtes en disqualification, en annulation des voix et en rétractation déposées par le candidat ont été toutes déclarées irrecevables par la CES* ». Laquelle a tenu une audience d'instruction contradictoire entre les avocats des deux parties. « *Le demandeur n'a pas pu prouver devant la Cour, l'existence de 90.000 électeurs qui auraient été rayés des listes électorales lors du second tour* », rapporte le Collectif. Au contraire, ajoute-t-il, il est ressorti de la confrontation qu'il y a eu 17.221 électeurs de plus entre les deux tours dans les 9 districts cités par le candidat. Et de qualifier de « *bluff monumental les affirmations gratuites* » du camp Robinson.

Un groupe de citoyens dépose une offre de service à la CES. L'objectif est de proposer une aide à titre bénévole au recomptage des voix concernant le second tour de l'élection présidentielle.

► La question de la désignation du futur premier ministre

08/01 - Des tractations seraient engagées pour le poste de premier ministre de Hery Rajaonarimampianina. Andry Rajoelina serait parmi les prétendants. Le siège risque toutefois d'être fortement disputé. Roland Ratsiraka le revendique, arguant de son score honorable au premier tour de la présidentielle. Un autre argument jouerait en sa faveur : le fait qu'il ne soit pas Merina. La tradition veut en effet que le président et le premier ministre n'appartiennent pas à la même ethnie. Le nouveau président devra cependant tenir compte de l'article 54 de la Constitution de la IV^{ème} République qui stipule que « *le président de la République nomme le premier ministre présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'assemblée nationale* ». Or le parti de Roland Ratsiraka, le MTS, ne semble pas avoir réalisé un bon score aux législatives alors que la plateforme de soutien à Andry Rajoelina, le Mapar, est en mesure d'arriver en première position. Selon *L'Express*, Andry Rajoelina ferait pression pour être désigné chef du gouvernement, dans la perspective d'un retour à la magistrature suprême à la présidentielle de 2018. La question du choix du premier ministre sera débattue au sein de la plateforme Mapar, qui pourrait proposer d'autres alternatives dans le cas où la désignation d'Andry Rajoelina ne pourrait pas s'imposer. Norbert Lala Ratsirahonana du parti AVI et conseiller spécial d'Andry Rajoelina, serait lui aussi sur les rangs. Il joue depuis 5 ans un rôle primordial au sein du régime. Ses poulains sont placés un peu partout dans les ministères et au sein des différentes institutions de la Transition. Son action auprès de Hery Rajaonarimampianina, lors du second tour notamment, le pousserait de nouveau à monter en première ligne. Didier Ratsiraka a indiqué qu'il relève de la « *logique* », comme l'indique la feuille de route, que l'on respecte l'équilibre et l'équité quant à l'origine ethnique du futur premier ministre par rapport à celle du futur président de la République. L'idée qu'Andry Rajoelina soit nommé premier ministre se fait néanmoins de plus en plus insistante. Christine Razanama-

hasoa, ancienne ministre de la Justice, candidate Mapar, a confirmé que c'est une éventualité tout à fait envisageable.

10/01 - Même si la communauté internationale n'a pas officiellement son mot à dire dans le choix du premier ministre, cet aspect diplomatique devra entrer en ligne de compte dans la nomination du futur chef du gouvernement, estime *L'Express*. Être un technicien confirmé sur le plan national et international sera sans doute une qualité que les partenaires du pays apprécieront. Mais les diplomates seront sans doute attentifs à un profil qui incarnerait le passage d'une période de Transition au retour à l'ordre constitutionnel. Enjeu majeur : le retour le plus rapidement possible des aides internationales dont Madagascar a tant besoin. Ces aides seront inévitablement précédées de négociations et de conditionnalités techniques mais aussi politiques, sans négliger le volet respect de l'Etat de droit et des droits de l'homme, analyse un technicien proche du dossier. Des pays comme la France et les États-Unis sont particulièrement attentifs à ces sujets. Si la victoire de Hery Rajaonarimampianina est confirmée et que les proches d'Andry Rajoelina obtiennent la majorité à l'assemblée nationale, des dossiers comme la gestion du retour au pays de Marc Ravalomanana seront sans doute encore au cœur des futures négociations.

11/01 - Andry Rajoelina tente de rallier à sa cause des députés indépendants, selon *La Nation*. Objectif : tenter d'obtenir la majorité à l'assemblée nationale pour pouvoir se faire désigner comme premier ministre. En contrepartie de leur ralliement, il aurait proposé à ces élus de rembourser leur fond de campagne. D'après la loi sur les partis de 2011, un candidat ne peut changer de parti politique une fois élu sous peine de radiation de son parti. Aucune disposition de cette loi n'interdit en revanche l'adhésion d'un indépendant à un parti ou à un groupement politique après son élection. 10 à 15 millions Ar seraient proposés par les prétendants au poste de premier ministre pour s'assurer les voix des députés indépendants, croit savoir *Ma-TV*.

La Gazette ne voit aucune raison d'exclure la candidature d'Andry Rajoelina au poste de premier ministre : « *La loi fondamentale ne spécifie pas l'âge, la situation matrimoniale, l'origine ethnique, le niveau d'études, l'expérience professionnelle ou le parcours politique de celui qui doit siéger à la primature. Par conséquent, il est inutile et prématuré de s'insurger contre l'éventuelle désignation d'Andry Rajoelina au palais de Mahazoarivo. Sachant que les députés du Mapar et leurs sympathisants sont majoritaires à l'assemblée nationale, il leur appartient de nommer le premier ministre de leur choix. L'opinion publique et l'opposition ne sont pas admises à contester le choix du parti majoritaire et la communauté internationale n'a pas son mot à dire* », écrit le quotidien.

13/01 - Quelle majorité est-elle nécessaire pour le choix du premier ministre ? RFI note que cette question fait débat. Selon l'article 54 de la Constitution « *le président de la République nomme le premier ministre, présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'assemblée* ». Problème, l'article ne précise pas de quel type de majorité il s'agit. *L'Express* explique que « *certains avancent qu'une majorité simple suffit, donc le plus grand nombre de députés. Certains avancent que ça devrait être une majorité des deux tiers pour éviter une instabilité institutionnelle, parce qu'il y a la motion de censure à l'encontre du premier ministre qui est prévue par la Constitution* ». En effet, selon l'article 103 de la Constitution, deux tiers des députés peuvent voter la démission du gouvernement. Selon Annie Rakotoniaina, juriste et membre du Se-FaFi, « *cette notion de majorité est importante, et la Constitution est floue. (...) La désignation du premier ministre risque d'ouvrir une boîte de pandore* ». Le président du Mapar, Jean de Dieu Maharante, continue de revendiquer la nomination du premier ministre, la plateforme de soutien à Andry Rajoelina étant en tête des résultats provisoires.

20/01 - Le constitutionnaliste Jean-Éric Rakotoarisoa estime que les députés indépendants ne peuvent pas désigner ou proposer le premier ministre. Ils doivent selon lui intégrer des partis ou groupements politiques qui ont la même vision qu'eux pour profiter de ce privilège qui revient au parti ou au groupement majoritaire à l'assemblée nationale. Le ministre de l'Intérieur a tenu à préciser qu'il n'y aura pas de vote à main levée dans le choix de celui ou celle qui va être proposé comme premier ministre, contrairement à ce que laissent entendre certains acteurs politiques. Les tractations vont bon train entre les différentes entités ayant obtenu des sièges à la chambre basse. Puisque les députés indépendants ne peuvent pas proposer le nom du premier ministre, la bataille oppose le Mapar (plate-forme de soutien à Andry Rajoelina) et la mouvance Ravalomanana. De ce fait, tous feront le maximum pour obtenir le soutien de la majorité de ces indépendants. A noter que la proposition du premier ministre se fera par le biais d'une lettre adressée au président de la République.

22/01 - Andry Rajoelina se déclare disponible pour être premier ministre, deux jours avant de céder le pouvoir au vainqueur de la présidentielle⁹. « Il y aura une discussion. S'il [Hery Rajaonarimampianina] a besoin d'Andry Rajoelina, alors Andry Rajoelina va venir vers lui, s'il n'a pas besoin d'Andry Rajoelina, alors Andry Rajoelina a d'autres voies à suivre » a-t-il déclaré, ajoutant : « Il est clair que c'est le Mapar qui désignera le premier ministre », reconnaissant cependant « qu'il lui faudrait rallier des députés pour assoir une majorité stable ». Hery Rajaonarimampianina s'est refusé à dire si son mentor pourrait devenir son premier ministre : « ça, je ne peux pas le savoir. La publication définitive des membres [de l'assemblée nationale] qui seront élus n'est pas encore faite donc je préfère attendre », a-t-il déclaré sur RFI.

Andry Rajoelina ne veut pas céder complètement son terrain à Hery Rajaonarimampianina, malgré son soutien à ce candidat. Pour preuve, à deux jours de la passation, il s'est empressé d'inaugurer son « hôpital Manara-penitra » d'Antananarivo, rapporte *La Nation*. La présidence aurait exercé de fortes pressions pour que les travaux soient bouclés dans les temps et que le personnel médical participe à l'inauguration. Un comportement qui pourrait préfigurer des relations compliquées entre le nouveau président et son ancien mentor. C'est le sixième du genre inauguré par le président de la Transition, après ceux d'Antsiranana, de Mahajanga, de Toamasina, de Fianarantsoa et de Toliara. Andry Rajoelina a émis le souhait que ces établissements puissent offrir la gratuité des soins pour les plus démunis. Sollicitée par les journalistes sur le sujet, la ministre de la Santé par intérim, Olga Ramalason, a répondu qu'une telle mesure est inenvisageable et qu'il faut plutôt parler de réduction des coûts. « Des soins gratuits au sein des HMP : oui, c'est possible si tant est l'objectif du pouvoir », estime *Le Courrier*. « Sans regret, je ne serai plus le président le 25. Mais, ne vous en faites pas, je change juste de position... », a lancé le président de la Transition lors de l'inauguration, renforçant les interrogations sur son devenir politique.

29/01 - Andry Rajoelina hors course pour le poste de premier ministre et candidat au poste de chef de l'opposition ? La tendance actuelle laisse prévoir qu'Andry Rajoelina reste en « pole position » dans le choix de la plateforme de ses partisans (Mapar) pour être le premier ministre mais il est probable que la communauté internationale est réticente à cette perspective de voir désigner à ce poste l'auteur d'un changement anticonstitutionnel. Raison pour laquelle elle requiert un gouvernement « démocratique ». Un rapprochement est par ailleurs constaté entre le président de la République et d'autres entités politiques telles que la mouvance Ravalomanana et le MMM du 3^{ème} homme de la présidentielle, ainsi que d'autres partis ayant soutenu Jean-Louis Robinson. S'ajoutent à ceux-là les « indépendants », dont la position demeure très incertaine. L'éventualité de la création d'un groupe parlementaire fort d'obédience Rajaonarimampianina n'est pas à écarter mais la procédure de nomination du premier ministre ne fait pas l'unanimité. Certains juristes requièrent la saisine du Conseil d'Etat pour interprétation des textes. Écarter l'ancien président de la Transition et une collaboration étroite du chef de l'État avec la mouvance Ravalomanana pourrait amener la plateforme Orange à adopter une nouvelle posture. La Constitution prévoit que les groupes politiques de l'opposition désignent leur chef après chaque élection législative. « A défaut d'accord, le chef du groupe politique d'opposition ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors du vote est considéré comme chef de l'opposition officielle », souligne La Loi fondamentale. Ce qui est largement à la portée du Mapar d'Andry Rajoelina. En tant que leader des opposants, il pourrait faire consensus, surtout au niveau international. De plus, ce statut lui permettrait de rester sur le devant de la scène en vue de la présidentielle de 2018. « En attendant le basculement officiel d'Andry Rajoelina dans l'opposition qui serait redoutable pour la stabilité du régime de Hery Rajaonarimampianina, la guerre de leadership de l'opposition légale à Madagascar est déjà déclarée, entre Marc Ravalomanana, à travers ses partisans, et le candidat malheureux ; Jean-Louis Robinson », écrit *Midî*, qui titre : « Rajoelina- Ravalomanana- Robinson : lequel des trois sera le chef de l'opposition légale ? ».

► Divers

11/01 - Hery Rajaonarimampianina devra se démarquer de son mentor, Andry Rajoelina, qui l'a soutenu politiquement et financièrement, plaide *La Nation*, qui insiste sur la difficulté de l'opération mais reste optimiste. Le futur président se serait entouré de personnalités issues de divers bords politiques et ethniques, aux compétences techniques reconnues, dont certains se sont montrés critiques vis-à-vis du régime de Transition.

02/01 - Hery Rajaonarimampianina souhaiterait le retour de Marc Ravalomanana au pays, croit savoir Tananews. Ce projet viserait principalement à réduire les facteurs pouvant fragiliser son mandat. Il convient cependant de rendre Marc Ravalomanana politiquement inoffensif pour que ce retour ne produise pas des effets contraires à ceux attendus. Des négociations seraient en cours, avec l'appui officieux de la diplomatie

⁹ Cf. l'interview donnée à RFI :

http://telechargement.rfi.fr/edg-suite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201401/INV_AFR_22_01_PDT_MADAGASCAR_POUR_5H30.mp3

(6'03)

française, pour que l'exilé d'Afrique du Sud accepte de s'abstenir de s'engager en politique. En contrepartie, toutes les charges à son encontre seraient levées. Le site rappelle que l'ambassadeur de France, François Goldblatt, s'est engagé en son temps à obtenir le retour de Marc Ravalomanana à condition qu'il patiente jusqu'à la fin du scrutin présidentiel. Les acteurs politiques et les forces armées se plieront à la décision qui sera prise « *au nom de la réconciliation nationale* » et sous la caution des pays partenaires étrangers d'influence, aurait avancé une source. Le retour de Marc Ravalomanana paraîtrait comme un point de conciliation entre la position de la France et celle des États-Unis qui revendiquent ce retour depuis plusieurs années. Hery Rajaonarimampianina quant à lui bénéficierait de l'image d'ouverture qu'il revendique depuis le début de sa campagne électorale.

03/01 - Retour d'exil de l'ancien directeur général de l'École nationale d'administration (ENAM). Fa-liniaina Randriamiarisoa est rentré à Madagascar après une dizaine d'années d'exil en France consécutifs aux événements de 2002. Il a rencontré la presse pour lancer un appel à la retenue pour que Madagascar retrouve le chemin de la stabilité et de l'ordre constitutionnel. « *Madagascar en est encore à la crise politique alors que d'autres pays continuent à se développer* », a-t-il déclaré.

04/01 - Marc Ravalomanana limoge le chef de délégation de sa mouvance. Dans une lettre envoyée de Pretoria, l'ancien président indique avoir limogé Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès de la Transition. Il nomme à sa place Roland Ravatomanga, actuel ministre de l'Agriculture. « *En tant que chef de la délégation, M. Roland Ravatomanga est le représentant officiel du président Marc Ravalomanana partout où il est nécessaire sauf indication contraire* », écrit-il. Selon *La Nation*, Mamy Rakotoarivelo aurait rencontré à plusieurs reprises Hery Rajaonarimampianina. Des contacts considérés comme suspects par la mouvance. Pour certains observateurs, ce limogeage a été décidé en prévision du combat que la mouvance se prépare à mener. Roland Ravatomanga pourrait se montrer plus combatif que son prédécesseur qui est resté en retrait depuis la promulgation des résultats provisoires. Selon *La Gazette*, une concurrence sournoise couvait depuis des mois entre l'ancien président et son représentant. Ainsi, lorsque Mamy Rakotoarivelo a voulu se porter candidat à la présidentielle, Marc Ravalomanana a imposé son épouse, disqualifiée par la suite ; Mamy Rakotoarivelo a été écarté au profit de Jean-Louis Robinson. Le quotidien écrit : « *M. Ravalomanana entend se débarrasser de ses « amis », accusés, à tort ou à raison, de n'avoir pas su défendre ses « ambitions politiques » et ses intérêts économiques. Le « patron » de « Midi Madagasikara » paie aujourd'hui ses errements, ses complicités avec son ancien mentor* ».

28/01 - Marc Ravalomanana annonce, via son porte-parole, Guy Rivo Randrianarisoa, qu'il prendra en charge personnellement la question de son retour d'exil. Une annonce qui semble, selon *Le Courrier*, consacrer la rupture entre lui et Jean-Louis Robinson dont la mission était de le faire rentrer au pays. Le candidat s'est résigné à reconnaître la victoire de son rival et ambitionne de prendre la tête de l'opposition légale.

05/01 - La Constitution de la IV^{ème} République ne précise pas comment sera constituée la Chambre Haute. Les 151 députés qui siègeront à la Chambre Basse assumeront les fonctions législatives jusqu'à la mise en place de la Chambre Haute. Or jusqu'ici, aucun texte ne précise le mode de nomination des sénateurs. Les textes en vigueur sous la III^{ème} République stipulaient que les 2/3 des sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par des grands électeurs (maires, conseillers provinciaux, députés), tandis qu'un tiers des membres est désigné par le président de la République.

08/01 - Midi met en avant la menace d'un coup d'Etat militaire. L'idée de la mise en place d'une nouvelle Transition ou d'une Transition bis (c'est selon) commence à refaire surface, affirme le quotidien, qui y voit la solution aux contestations électorales, mais cette perspective pourrait être contrariée par un nouveau coup d'Etat militaire qui serait en gestation. Deux officiers généraux et quatre colonels figureraient parmi les instigateurs de ce projet qui se concrétiserait après la proclamation par la CES des résultats définitifs de l'élection présidentielle. Le général Camille Albert Vital serait notamment cité comme le futur président de cette nouvelle institution transitoire. Le ministre des Forces armées a annoncé qu'une enquête a été ouverte concernant des sous-officiers qui ont publié un communiqué indiquant qu'ils ne serviront plus de « *force dissuasive* ».

09/01 - Une enquête a été ouverte suite à la déclaration de 32 présumés officiers et sous-officiers qui demandent un décompte de voix et la confrontation des procès-verbaux du scrutin présidentiel. Le premier résultat des investigations a montré qu'aucun des individus signataires du communiqué n'appartiendrait à un corps militaire. « *Ce genre de déclaration ne peut pas être minimisé, notamment dans le contexte politique actuel. Il peut créer des troubles et demeure un danger pour l'ordre et la sécurité du pays* », a souligné une source citée par *Ma-TV*. Les présumés officiers qui auraient signé la déclaration sont passibles d'arrestation pour usurpation de pouvoir et de fonctions. Les forces de l'ordre n'ont, pour le mo-

ment, déposé aucune plainte. Des membres de la presse, des éléments des forces armées ainsi que de simples citoyens pourraient être auditionnés.

Promotions massives au grade de général pour le dernier conseil des ministres d'Andry Rajoelina.

Des observateurs rappellent que Madagascar se distingue déjà par un encadrement préthéorique de ses forces armées. Le conseil a également procédé à des nominations aux hauts emplois de l'Etat, et ce dans les mêmes départements, dont le ministère des Forces armées et le secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie nationale. « *Une pluie d'étoiles* » qui ne manquera pas, pour *La Nation*, de créer la polémique, au moment où le régime de Transition vit ses derniers jours. « *Elle renforce l'image de la transition qui n'a jamais cessé de séduire les militaires par peur de devenir victime de la baïonnette* », écrit le quotidien, qui estime que ces promotions de généraux sont un signal fort pour les autres corps de l'administration publique, ignorés par le régime. « *Le président de la Transition a tenu à clôturer son « mandat » là où son régime a commencé* », écrit *La Gazette*. *Tananews* évoque une « *braderie de grades* ». Ces promotions ne relèvent d'aucune logique, écrit le site. « *Madagascar n'est pas un pays en guerre, pour qu'une telle série de promotions soit faite* », déplore le général Désiré Ramakavelo, qui s'indigne : « *C'est ridicule. Une division compte 10.000 éléments et maintenant nous avons 10 généraux de division en plus. Madagascar ne compte pourtant officiellement que 21.600 éléments des forces armées, dont 13.500 pour l'armée et 8.100 pour les autres forces comme la police et la gendarmerie* ». Le vice-premier ministre chargé de l'Économie, Pierrot Botozaza, craint que ces promotions teintées de népotisme engendrent des frustrations et soit source de divisions. Le ministre de l'Enseignement technique observe quant à lui que la plupart des officiers promus sont originaires des Hautes Terres. D'autres font observer que le pouvoir n'est même pas en mesure d'assurer la sécurité intérieure et la surveillance de ses côtes, par manque d'équipements. Les 38 officiers généraux promus et nommés au titre de l'année 2013 ont été reçus par le président de la Transition au Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra la veille de la proclamation officielle des résultats de la présidentielle. Après la vague de nomination de généraux, 49 commissaires de police ont bénéficié d'avancements deux jours avant la passation de pouvoir au nouveau président.

10/01 - Les vacances sponsorisées en France de Hery Rajaonarimampianina. Avant d'être crédité de 53,5% au scrutin présidentiel, il s'est rendu en vacances à Paris fin décembre, tous frais payés par des sponsors français, révèle la *LOI*. Depuis qu'il a rendu public, le 18 décembre, son soutien à Hery Rajaonarimampianina, Georges Kamamy, prince du Menabe et mari de Sylvie Zafy (fille de l'ex-président Albert Zafy), ne le quitte plus. Il avait convaincu Hery Rajaonarimampianina de prendre des vacances en France et avait demandé à son ami français, Michel Scarbonchi, ancien député européen apparenté socialiste, d'organiser le séjour parisien de Hery, accompagné de son épouse, de leurs deux filles et d'un fils, étudiant à Poitiers. Tous leurs frais de séjour (hôtel, repas, sorties, voiture blindée, gardes du corps et avion privé entre Paris et Marseille pour rejoindre le vol retour d'Air Madagascar) ont été pris en charge par les firmes démarchées par Michel Scarbonchi. A Paris, le candidat n'a rencontré aucune personnalité politique française, la cellule diplomatique de l'Élysée ayant donné des consignes à ce sujet. Un conseiller a tenté, en vain, de contacter l'ex-ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaigner. Un contact téléphonique rapide a eu lieu avec le dirigeant socialiste Jean-Christophe Cambadélis (député PS). Hery Rajaonarimampianina a reçu la visite des dirigeants de sociétés ayant sponsorisé ses vacances, dont un responsable Afrique de la firme de BTP Eiffage et des représentants de PME, notamment dans le domaine agricole.

Michel Scarbonchi, devenu consultant, devrait se rendre prochainement à Antananarivo. Il compte proposer au nouveau président Hery Rajaonarimampianina, de l'aider à renouer les relations de Madagascar avec l'UE. Un travail qu'il a déjà réalisé pour des pays africains. Ce serait sa première incursion à Madagascar, même s'il a pris part dans le passé à la réalisation d'un accord de coopération entre la région Ile-de-France et celle d'Antananarivo, lorsque Marc Ravalomanana était maire de la capitale. Michel Scarbonchi aurait quelques dossiers d'investisseurs français à promouvoir dans la Grande Ile. Né au Maroc, d'origine corse, il est ami d'Emile Zuccarelli, maire de Bastia, et sa famille est originaire du même village corse que l'ex-patron de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) Bernard Squarcini.

Echec du lobbying de Jean-Louis Robinson en France. Après le premier tour de la présidentielle, le candidat a chargé Bruno Ralay-Ranaivo, un Malgache basé à Paris, de son lobbying auprès des autorités françaises, révèle la *LOI*. Membre du GTT International, il a notamment organisé plusieurs conférences ayant pour thème l'avenir de la Grande Ile et la réconciliation. Mais ses demandes d'audience adressées fin décembre auprès de la conseillère Afrique de François Hollande et de Jean-Christophe Belliard, le M. Afrique du Quai d'Orsay, sont restées lettres mortes.

15/01 - Interrogations sur le devenir de la CENIT. Qui va organiser les élections communales de cette année ? La question reste sans réponse précise. Les membres de la CENIT sont convaincus qu'ils devront rester en fonction jusqu'à la fin de toutes les élections entrant dans le cadre de la mise en place de la IVème République. Ce serait donc à l'actuelle CENIT d'organiser les prochaines consultations pour la désignation des maires et des conseillers municipaux des quelques 1.500 communes. Par la suite ce sont, les grands

électeurs, dont les maires, qui devront élire une partie des sénateurs. Pour le constitutionnaliste Jean-Éric Rakotoarisoa, la mission de la CENIT ne devrait prendre fin que lorsque toutes les institutions de la République seront en place, y compris la Chambre Haute. Cette analyse ne fait pas l'unanimité parmi ceux qui jugent sévèrement le rôle joué par la CENIT dans les scrutins qui viennent de se dérouler. Selon la loi, il faut procéder à la révision systématique de la liste électorale avant le 15 avril. Cette tâche revient-elle aujourd'hui à la CENIT ou à une nouvelle institution indépendante, le ministère de l'Intérieur n'étant qu'un organe d'appui ? De l'avis du ministre de l'Intérieur, il faudrait aménager les textes ou en adopter de nouveaux si on admet que la mission de la CENIT est arrivée à son terme et que l'organisation des régionales, provinciales et sénatoriales relève d'une nouvelle institution. Dans l'attente de décisions du nouveau pouvoir, la CENIT a décidé d'engager la révision annuelle de la liste.

L'Association des Jeunes Karana [indo-pakistanaï] de Madagascar publie une déclaration dans laquelle elle dénonce le rôle joué par les grands chefs d'entreprise Karana dans le financement de la campagne de Hery Rajaonarimampianina. Estimant avoir été persécutés par le régime Ravalomanana, ceux-ci auraient décidé, lors d'une réunion à Maurice en présence d'Andry Rajoelina, Hery Rajaonarimampianina, Camille Vital et Hajo Andrianainarivelo, de débloquer une somme de plus de 10 milliards Ar pour financer la campagne du candidat du pouvoir. A cette fin, les présidents de chacune des quatre communautés Karana auraient mis à contribution leurs compatriotes. L'association affirme que la présidente de la CENIT a été soudoyée, de même que les membres de la CES. Le franco-malgache Patrick Leloup, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, aurait cité des noms de Karana dans un enregistrement qui circule sous le manteau.

24/01 - Une saisine de la HCC s'impose pour clarifier les textes qui régissent la nomination du premier ministre, estime Le Courrier. Andry Rajoelina qui postule pour ce poste, ne cesse de clamer que le parti ou l'entité ayant la majorité parlementaire devrait être le seul à bénéficier de cette prérogative. Or si l'on se réfère aux résultats provisoires des législatives, la Mapar dispose en effet de cette majorité. Du côté du « *Hery vaovao ho an'i Madagasikara* » (HVM), l'entité d'origine du nouveau président, beaucoup cherchent à exhorter Hery Rajaonarimampianina à prendre seul la décision. Concernant la délicate question de l'origine ethnique et de l'équilibre régional à la tête de l'exécutif, Hery Rajaonarimampianina a déclaré que ce n'est qu'une tradition. Un président Merina n'est pas tenu de choisir un premier ministre Côtier. Le nouvel élu déclare à ce sujet : « *L'ancien président Ravalomanana avait aussi des premiers ministres qui viennent aussi des Hauts Plateaux. Il y a des évolutions. Je n'en suis pas encore là. Il faut toujours voir l'environnement dans lequel on évolue politiquement. C'est vrai que la plupart de ceux qui ont voté pour moi viennent des régions côtières. Mais je pense qu'aborder la question sur cet angle-là, c'est encore faire surgir ce spectre du tribalisme. Dans ma politique, il n'y a pas de considération ethnique* ».

Pour Madonline, « *le premier défi pour Rajaonarimampianina consiste à éviter le scénario Poutine-Medvedev que le président de la Transition concocte depuis longtemps. Le président élu devra trouver un premier ministre, autre que Rajoelina. (...) Le choix sera difficile pour le nouveau président, étant donné qu'une frange importante des partenaires financiers évoluait en coulisse leur désir de ne pas coopérer avec un Andry Rajoelina à la tête du nouveau gouvernement* ».

Des médias étrangers s'interrogent sur la nature des accords secrets que le nouveau président et son mentor auraient pu conclure et s'il n'y a pas en germe de nouvelles difficultés pour la conduite des affaires de l'Etat.

► **Prise de fonction et premiers pas du nouveau président**

21/01 - Rumeurs de retour de Marc Ravalomanana le jour de l'investiture du nouveau président. L'information n'a pas été confirmée par ses proches. Le chef de la gendarmerie a déjà fait savoir que le mandat d'arrêt contre l'ancien président sera appliqué s'il rentre au pays. Un tel retour ne serait pas à l'ordre du jour de la mouvance, qui estime que le temps d'un forcing est révolu. La mouvance affirme que ce retour s'effectuera dans la légalité et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route.

23/01 - Le nouveau président a choisi RFI pour livrer son opinion sur les sujets sur lesquels il est attendu.¹⁰ Comme ses prédécesseurs, il a privilégié les auditeurs de la presse étrangère pour avoir la primeur sur ses intentions, ignorant la presse locale malgré les sollicitations, regrette *L'Express*. Le retour de Marc Ravalomanana a été évoqué mais Hery Rajaonarimampianina a préféré rester dans le vague avant de conclure au final que ce n'est pas sa priorité. « *Ma priorité, aujourd'hui, ce sont les 20 millions de Malgaches* », a-t-il déclaré. Marc Ravalomanana pourrait-il bénéficier de la loi d'amnistie ? La question n'est pas tran-

¹⁰ Cf. Blog Justmad -

http://telechargement.rfi.fr/francais/audio/modules/actu/201401/INV_AFR_22_01_PDT_MADAGASCAR_POUR_5H30.mp3

chée. La décision de faire rentrer Marc Ravalomanana et de le faire bénéficier de l'amnistie serait, pour *La Gazette*, une opération qui permettrait au nouveau président d'écarter l'emprise d'Andry Rajoelina sur son pouvoir. L'autre grande information de cette interview, c'est la disponibilité du nouveau président à fermer les yeux sur certains dossiers chauds de la Transition, notamment des divers trafics. Vraisemblablement, au nom de l'apaisement, il n'y aura donc pas de chasse aux sorcières, même si le nouveau chef de l'État prône la mise place et le retour de l'État de droit, et l'application de la loi parmi ses priorités immédiates. « *Je pense que ces phénomènes vont s'arrêter dès que l'État de droit sera revenu* », espère-t-il, avant de poursuivre qu'« *il ne jettera pas la pierre à qui que ce soit* ». « *Je suis quelqu'un qui ne regarde pas toujours en arrière et je pense que c'est la chose à faire aujourd'hui* », a déclaré le vainqueur de la présidentielle. Hery Rajaonarimampianina place la santé et l'éducation parmi ses priorités. Par ailleurs, il espère que Madagascar retrouvera rapidement sa place au sein des grandes instances internationales.

Investiture : un cocktail pour 4.000 convives, « une somme astronomique pour une première », juge *L'Express*. Selon les explications du directeur de campagne du nouveau président, « *ce nombre n'est pas loin de la norme habituelle* ». D'après une source proche de la présidence, maître de cérémonie, « *une enveloppe de plus de 200 millions Ar est prévue pour couvrir les dépenses de la réception d'Iavoloha* ». L'équipe de l'A&C Hôtel, dont la propriétaire a apporté son soutien au candidat Hery Rajaonarimampianina, s'occupera de la restauration.

25/01 - Une cérémonie de passation de pouvoir très particulière, pour de nombreux observateurs, qui ont noté que tout avait été organisé pour valoriser le président de la Transition, lui faire tenir la vedette et éclipser Hery Rajaonarimampianina. Face à l'émotion d'Andry Rajoelina et sa symbiose avec une large partie de l'assistance qui lui était acquise, le nouveau président a semblé déphasé, adoptant une posture sobre et affichant un sourire de circonstance. Le fait que le président de la Transition ait été le seul à prononcer un discours n'a pas équilibré la donne, remarque *L'Express*, pour qui « *l'histoire retiendra qu'il a utilisé ses dernières prérogatives de puissance publique en tant que président de la Transition à des fins de propagande. Comme si ce qu'il avait fait durant la campagne électorale ne suffisait pas. La passation était peut-être démocratique. Elle était surtout populiste. Elle n'était certainement pas républicaine* ». Un haut responsable de la HAT aurait menacé de mort Rinah Rakotomanga, l'une des collaboratrices du nouveau président, affirme *La Nation*. Elle n'aurait pas respecté les exigences de la présidence sortante concernant l'organisation de l'investiture, d'où le flottement constaté.

À en croire la teneur de son discours, le départ du président de la Transition pourrait n'être qu'un au revoir. « *C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour Madagascar aujourd'hui. (...) Je redeviendrai un simple citoyen à partir de demain mais n'oubliez pas que je ne serai jamais loin de vous. (...) Je vous assure que je défendrai sans cesse la lutte et les idées que nous partageons, qu'importe les obstacles* », a-t-il attesté. Et d'ajouter « *Je sais que plusieurs d'entre vous me font confiance. Ne soyez pas malheureux, allez de l'avant, c'est l'intérêt de Madagascar qui nous importe et projetons-nous dans le futur. Les liens qui nous unissent ne seront jamais brisés* ». « *L'ego de Rajoelina, qui ne va pas supporter longtemps d'être éloigné des feux des projecteurs, va le pousser à intervenir à tort et à travers sur les sujets de la vie nationale, tout en rappelant à Rajaonarimampianina qu'il lui est redevable* », écrit l'éditorialiste de *Tribune*. *La Nation* loue le comportement sobre et réservé du nouveau président, qui s'est tenu en retrait de la mise en scène organisée à la gloire de l'ancien DJ. Plusieurs indices ont été relevés qui laissent penser que le courant ne passe pas vraiment entre le nouveau président et Andry Rajoelina, écrit *Midi*. Pour *La Gazette*, « *une rupture entre Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina concernant la désignation du premier ministre, semble inévitable. Par contre, Par contre, tout porte à croire qu'un rapprochement du nouveau président de la République avec Marc Ravalomanana est possible. C'est en effet une alternative pour l'ex-ministre d'écarter l'emprise d'Andry Rajoelina sur son pouvoir. Mais le prix de cette mésentente pourrait être le retour de Marc Ravalomanana...* ».

27/01- La sécurité, la justice et la lutte contre la corruption, tels sont les trois piliers fondamentaux de mon action, a indiqué Hery Rajaonarimampianina dans son discours d'investiture. Il faut « *faire table rase des pratiques du passé* », affirme-t-il, « *Je m'entourerai des compétences de tous bords pour renforcer l'unité de la Nation et d'atteindre notre objectif* », ajoute-t-il. Le nouveau président s'engage à mettre en place un climat d'apaisement et de confiance pour les investisseurs et pour le redressement de l'économie. Il promet une amélioration du système éducatif dans un délai de trois mois. Il s'engage à se préoccuper des enfants des familles les plus démunies afin qu'ils puissent avoir accès à l'éducation et annonce la gratuité de l'enseignement primaire public. Vu comme l'héritier d'Andry Rajoelina, il a voulu gommer cette image, se posant en homme nouveau qui veut rompre avec le passé, observe *RFI*, tenant à insister sur sa liberté par rapport aux soupçons d'allégeance ou de compromission à l'égard des tenants du régime de Transition. Il se veut un président rassembleur, s'est plus à reconnaître Jean-Louis Robinson. Pour cela, il n'exclut pas de tendre la main à son adversaire, Marc Ravalomanana. « *Je demande à mes amis de me laisser libre. Libre d'aller vers les autres. Libre d'aller vers celui qui n'a jamais été mon ami, qui n'a jamais appartenu à notre*

camp ou à notre famille politique, et parfois même qui nous a combattus. Car, quand il s'agit de Madagascar, il n'y a plus de camps », a-t-il lancé. Pour *La Nation*, le discours d'investiture de Hery Rajaonarimampianina peut être qualifié de discours de rupture. La rupture vis-à-vis du régime Rajoelina a été annoncée publiquement, suscitant l'adhésion et l'espoir au sein de la communauté internationale. Le changement de cap annoncé concerne notamment la corruption, la concurrence déloyale, la chasse aux sorcières, l'insécurité et l'impunité.

Le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana et fois ministre du gouvernement de Transition, Roland Ravatomanga, était présent à la cérémonie d'investiture au stade de Mahamisana. Les responsables politiques ont répondu aussi à l'appel, tel Manandafy Rakotonirina et Saraha Georget Rabearisoa du parti Vert. Parmi les perdants qui ne s'étaient pas prononcé ni pour l'un ni pour l'autre lors du second tour, on relevait la présence de Hajo Andrianainarivelo, troisième dans la course à la présidentielle. Comme promis, le candidat Jean-Louis Robinson était aussi de la partie.

Une partie du discours de Hery a été largement inspirée par les propos tenus par Nicolas Sarkozy lors de son discours au congrès de l'UMP en 2007. Il n'a fallu que quelques heures pour que les internautes découvrent le grossier « copier/coller » qui aurait été réalisé par la « plume » du nouveau président, Me Barinjaka, avocat au barreau de Paris. *TV5 Monde* écrit sur son site : « Si c'est le signe d'un retour de la francophilie dans la Grande Île, certains l'auraient souhaité plus discret et moins connoté ». D'après les collaborateurs de Hery Rajaonarimampianina, la personne résident à l'étranger qui a « rédigé » le discours d'investiture a été « remerciée ». « A peine arrivé, déjà raillé », écrit le quotidien français *Le Monde*. « *Le Petit Journal* » de Canal + a même décelé des extraits piochés dans plusieurs des discours de l'ancien président français. La presse locale a rapidement moqué le « plagiat » du nouveau président, la blogosphère s'est déchainée et l'information a fait le tour des médias internationaux. Un « copié-collé » inconfortable aussi pour la ministre de la Francophonie, Yamina Benguigui, qui avait décrit « un discours absolument fabuleux, plein d'espoir », selon *Le Parisien*. « Nous étions tous très très émus », avait-elle ajouté, sans avoir connaissance qu'il s'agissait d'une « reprise ».

29/01 - L'arrivée d'Hery Rajaonarimampianina au pouvoir suscite beaucoup d'attente mais va-t-il « s'auto-blanchir » pour les malversations de la Transition ? La question est soulevée par *RFI* qui rapporte les propos tenus par plusieurs personnalités. Lorsque le président déclare : « Je ne partirai pas dans une chasse aux sorcières du passé (...), mais (...), je n'accepterai aucune dérive », Jean-Éric Rakotoarisoa, professeur de droit, développe : « Cela veut dire qu'on oublie tous les trafics présumés du régime de transition, y compris, le bois de rose, mais qu'à partir de maintenant, ces trafics, c'est fini ». Ndranto Razakamantina, président de l'Alliance écologiste Voahary Gasy, va plus loin que la citation : « C'est comme si Hery Rajaonarimampianina se blanchissait lui-même, dans la mesure où il a fait partie du régime de transition, et qu'on le soupçonne d'avoir couvert des trafics ». Lalatiana Ravololomanana, proche d'Albert Zafy, (qui a déposé plusieurs plaintes contre le régime de transition concernant des trafics de bois de rose présumés) s'explique : « C'est à une autorité indépendante de décider ce qui doit être oublié, ou pas. Il ne peut pas y avoir de réconciliation nationale, basée sur l'impunité ». Pour Jaobarison Randrianarivony, membre de l'équipe rapprochée du président malgache, « ces interprétations sont déplacées ». Lorsque le nouveau président déclare qu'il ne fera pas de chasse aux sorcières du passé, il « veut dire qu'il n'est pas dans un état d'esprit de vengeance politique, y compris envers les membres de l'ancien régime de Marc Ravalomanana ».

27/01 - Jean-Louis Robinson reconnaît la victoire de son adversaire et annonce la mise en place d'un « Comité national de coordination de l'opposition » qu'il a l'intention de diriger. « Selon les textes en vigueur, le second à l'élection présidentielle sera naturellement le chef de l'opposition », a-t-il souligné. Pour *RFI*, cette auto-désignation risque de faire grincer des dents, car la loi prévoit que le chef de l'opposition officiel est désigné d'un commun accord par les groupes politiques concernés après les législatives. Pour *La Nation*, la crise postélectorale n'aura pas lieu. Les deux candidats du second tour de la présidentielle ont décidé d'enterrer la hache de guerre. Un dénouement presque imprévisible il y a encore quelques jours, dont se félicite le quotidien. Jean-Louis Robinson a annoncé qu'il répondra favorablement à l'invitation d'assister à l'investiture de Hery Rajaonarimampianina. Avec près de 47% des suffrages exprimés au second tour, l'ex-candidat pourrait légitimement prétendre à être le leader de l'opposition mais il part cependant avec un sérieux handicap : son parti Avana ne disposera d'aucun député. Une autre option est à la portée du prétendant malheureux à la présidentielle : participer au prochain gouvernement, directement ou indirectement. La mouvance Ravalomanana, pour sa part, refuse toujours de reconnaître la victoire de l'ex-ministre des Finances mais l'ancien chef de la délégation de la mouvance, Mamy Rakotoarivelo, se dit prêt à travailler avec le nouveau gouvernement. « Je ne compte pas m'aligner du côté de l'opposition », a indiqué le président de la Chambre basse. « L'étau se resserre autour du clan Ravalomanana et ses partisans », constate *Les Nouvelles*. La rupture entre les deux entités pourrait donc être consommée. Le candidat malheureux a rencontré Hery Rajaonarimampianina en privé à trois reprises pour établir un modus vivendi. L'opposition, qui a déjà mis beaucoup d'eau dans son vin en acceptant bon gré malgré les résultats du se-

cond tour de la présidentielle, aura cependant beaucoup de mal à admettre le retour d'Andry Rajoelina au poste de premier ministre qu'il convoite, estime *La Nation*.

Des indiscretions indiquent toutefois que d'autres anciens prétendants à la magistrature suprême qui ont soutenu l'ancien candidat lors du scrutin du 20 décembre lorgnent également sur le poste très envié de chef de l'opposition. Marc Ravalomanana étant toujours en exil, Jean-Louis Robinson pourrait être le favori de la mouvance Ravalomanana, étant donné qu'elle l'a soutenu durant les élections mais des ténors de cette formation argumentent pourtant que « *ce n'est pas après près de deux mois au-devant de l'arène politique que le docteur Robinson peut prétendre à être leader de l'opposition* ». D'après les textes, le chef de l'opposition a le droit de prendre part aux réunions du bureau permanent de la Chambre basse. Lors des séances de questions-réponses avec le gouvernement, il a la primeur de la prise de parole et peut « *répliquer* » au premier ministre. Chaque six mois, un débat diffusé sur les médias nationaux se tient entre le chef de l'opposition et celui du gouvernement. Sue le plan matériel et fiduciaire, il jouit des mêmes avantages que le président de l'assemblée nationale.

Suite à l'investiture de Hery Rajaonarimampianina, le gouvernement de consensus dirigé par Omer Beriziky remet sa démission. La feuille de route précise toutefois que « *jusqu'à la mise en place progressive des institutions prévues par la Constitution, les institutions et les organes prévus pour la période de la Transition continuent d'exercer leurs fonctions* ». Le nouveau président a accepté cette démission mais il a précisé que ses membres continueront d'assurer la gestion des affaires courantes jusqu'à nomination de la nouvelle équipe, prévue vers la mi-février.

Décès d'un enfant de six ans et 53 blessés, dont 12 graves, dans l'explosion d'une grenade le jour de l'investiture. L'explosion a eu lieu au milieu d'une foule au niveau du palais du Sénat et à proximité du stade où a eu lieu la cérémonie, suivie d'un concert. La grenade a explosé juste à la fin du rassemblement. Selon une source policière, un homme au teint clair marchant à pied a lancé la grenade et s'est enfui en courant. La foule a vainement tenté de le rattraper. Tous les camps militaires ont été consignés. Les forces de l'ordre estiment qu'il s'agit d'une grenade offensive « *trafiquée* », de fabrication russe. Selon le ministre de la Sécurité intérieure, aucune piste n'est à écarter mais l'attentat pourrait avoir une connotation politique. Jean-Louis Robinson et Fetison Rakoto Andrianirina, ancien chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, ont condamné fermement cet acte terroriste. Pour le général Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale, cet attentat est un véritable acte de déstabilisation politique. « *Je l'ai toujours dit, les têtes pensantes des attentats à la bombe artisanale courent actuellement dans les rues alors qu'elles ont été identifiées et arrêtées à l'époque. Et ce, parce qu'elles ont bénéficié de l'amnistie et sont malheureusement devenues ministres, membres du CST. A cause de cette amnistie, ces personnes ont encore le sentiment d'impunité et maintenant, ils reviennent à leur mauvaise habitude* ». Des mises en cause « *trop rapides pour être fiables, et surtout, trop rapides pour ne pas éveiller les soupçons* », commente l'éditorialiste de *Tribune*, qui avance l'hypothèse que les auteurs de cet acte sont à rechercher parmi les déçus de la nouvelle ambiance qui se profile, ceux qui espéraient que l'ère Rajaonarimampianina ne serait que le prolongement de l'ère Rajoelina. Pour *L'Express*, « *on peut aussi soupçonner ceux qui veulent intimider le nouveau président qui a annoncé vouloir gouverner à sa guise et choisir en toute liberté ses futurs collaborateurs. Après cinq ans de Transition où tout le monde n'en a fait qu'à sa tête, le discours de Rajaonarimampianina sonne comme un glas pour certains. Les divers couacs qui ont marqué la cérémonie de passation à lavoloha et celle de l'investiture à Mahamisana sont synonymes d'un certain malaise au sommet de l'État ou plutôt entre l'équipe sortante et celle qui arrive. Eh oui, on ne quitte pas un pouvoir de gaieté de cœur surtout après y avoir pris goût à satiété pendant un "mandat" avec tous les délices. Le nouveau président est prévenu, son quinquennat ne sera pas une sinécure* ». Un blessé grave est décédé, portant le nombre de morts à au moins deux.

Le général Richard Ravalomanana a indiqué que des éléments des forces de l'ordre sont soupçonnés d'avoir trempé dans l'affaire. Il s'agissait d'une grenade offensive similaire à celle qui a explosé l'année dernière dans l'enceinte de la propriété du président de la CES.

30/01 - Un garde de corps de Jean-Louis Robinson est retenu à la gendarmerie. Les forces de l'ordre ont toutefois fait remarquer qu'à ce stade il est toujours présumé innocent. Des personnalités politiques ont également été enquêtées dans le cadre de cette affaire. 8 individus auraient été mis en examen.

28/01 - Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo, se réjouit de la présence de Jean-Louis Robinson et de son épouse à cérémonie d'investiture. Il révèle qu'il avait invité les deux finalistes lors de la présidentielle à une rencontre avec lui pour les convaincre de la nécessité de l'apaisement politique et social. La rencontre avait été « *prometteuse* », selon ses dires. Mgr Razanakolona leur a exprimé sa reconnaissance pour le dialogue, pour les échanges, leur compréhension et l'esprit de tolérance mutuelle.

29/01 - Tribune met en garde le nouveau président contre son entourage. Il y a autour de lui des hommes de valeur réellement neufs, intègres et compétents mais des hommes assurément indignes de confiance ont grandement contribué à son succès, affirme l'éditorialiste. De plus, « *les 3.500 hauts-emplois*

de l'État font déjà saliver beaucoup de rapaces. Face à cet afflux d'amitiés soudaines, Hery Rajaonarimampianina ferait bien de se méfier dans ses choix et ne pas trop favoriser le népotisme et les jeux de réseaux ». Hery Rajaonarimampianina devra apprendre à gérer ses fréquentations, au moment où il affirme que le retour à l'État de droit sera sa priorité. Il va se retrouver face à des ennemis sans scrupules et puissants, avec les risques que cela comporte. Il devra notamment veiller à ce que les trafiquants du bois de rose soient tenus à l'écart du nouveau pouvoir. Pour asseoir sa crédibilité, le nouveau président devrait aussi faire la lumière sur son budget de campagne qui, selon *RFI*, a atteint le chiffre record de 43 millions de dollars. D'où vient cet argent, qui le lui a fourni, et quelles sont les contreparties de ce financement ?

Pour *La Nation*, la volonté d'ouverture du nouveau président est a priori un vrai scandale pour les extrémistes de son camp. Une partie du discours du président plagié sur celui de Nicolas Sarkozy, en 2007, ne serait qu'une manière d'humilier le nouveau président qui a été pris au piège. Ces mêmes jusqu'au-boutistes seraient responsables des bavures de la cérémonie de passation de pouvoir. Le quotidien recommande lui aussi au nouvel élu de prendre garde à son entourage. Il pointe notamment du doigt Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller « *très spécial* » d'Andry Rajoelina, infiltré dans les régimes des trois anciens présidents, qui pourrait retrouver son poste auprès du nouvel élu, avec l'appui de certains pays étrangers. S'il veut vraiment tourner la page de la Transition, il doit se séparer de cet encombrant personnage.

29/01 - La mouvance Ravalomanana vire de bord, elle prépare le terrain pour une future alliance avec le parti Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM) du nouveau président. Les supporters du président en exil ont été préparés à cette probable cohabitation qui marquerait un changement majeur et inattendu dans les rapports de forces politiques. Alors que ce rapprochement se dessine, le divorce semble consommé entre le camp de l'ex-président et celui du parti Avana de Jean-Louis Robinson. Certains partisans de Marc Ravalomanana crient à la trahison du candidat malheureux alors que leur mouvance est sur le point de négocier avec le HVM ! Les alliés d'hier deviendraient alors les rivaux de demain... Marc Ravalomanana en personne aurait félicité Hery Rajaonarimampianina pour sa victoire. Pour le moment, ce sont plutôt ses anciens adversaires qui accordent un véritable état de grâce au nouveau président, observe la presse. Des médias proches de l'ancien président de la Transition tirent désormais à boulets rouges sur Hery Rajaonarimampianina.

Retour d'exil : le 24 janvier, veille de l'investiture de Hery Rajaonarimampianina, Marc Ravalomanana a adressé un courrier au président de Namibie assurant la présidence tournante de la Troïka, pour lui demander l'autorisation de rentrer à Madagascar et de lui accorder une protection. La missive met l'accent sur le respect des droits humains. Elle rappelle son engagement de 2012 à ne pas participer aux élections en échange notamment d'une possibilité pour lui et les siens de rentrer au pays. Il rappelle que tous ses biens ont été dilapidés depuis le coup d'État de 2009 et que cela mérite compensation. Jean-Eugène Voinahitsy « *approuve* » le retour de Marc Ravalomanana, à condition que ce dernier « *reste sage et respecte son titre de Raiamandreny* ». De ce fait il estime que l'exilé d'Afrique du Sud peut exercer toutes les activités professionnelles et économiques qu'il souhaite, en s'abstenant de faire de la politique.

30/01 - Les observateurs estiment que le président de la République se trouve entre le marteau et l'enclume. Les potentiels dangers pour le chef de l'État ne proviendraient plus de ses anciens rivaux, la mouvance Ravalomanana et ses adversaires de la présidentielle, mais plutôt du camp d'Andry Rajoelina, son ancien mentor. Hery Rajaonarimampianina a besoin d'une base politique solide. Comme son parti HVM ne dispose d'aucun député dans la future assemblée, il lui est indispensable de se ressourcer ailleurs, afin d'avoir un minimum de sécurité pour son pouvoir. La mouvance Ravalomanana, le MMM de Hajo Andrianarivelo et Hiaraka Isika de Camille Vital sont les entités pressenties comme ses futurs soutiens mais il lui serait encore difficile d'accorder pleinement sa confiance à ses nouveaux futurs alliés, analyse *L'Express*, qui conclut : « *Le nouveau président a donc besoin d'un peu plus de temps pour construire un entourage solide et de confiance. En un mot, après son investiture, le chemin est tracé en clair, mais est encore glissant* ».

► **Diplomatie, coopération**

04/01 - Les Seychelles félicitent Hery Rajaonarimampianina pour son élection, sans attendre la proclamation des résultats définitifs par la CES. Le président James Michel « *présente ses chaleureuses et sincères félicitations au président Hery pour sa brillante élection* ». « *Votre expérience à la suite d'un parcours exceptionnel vous confère déjà la dimension d'homme d'État et confirme le peuple malgache dans le choix qu'il a fait de votre personne* », écrit-il. « *Notre vision commune d'un océan Indien prospère, stable et démocratique, mais aussi l'implication active de nos deux îles dans la gestion des affaires de la COI, de la SADC, de l'UE et de la Francophonie, sont autant de sujets qui nous rapprochent* », rappelle le président seychellois.

07/01 - La Troïka de la SADC ne lèvera pas les sanctions dont fait l'objet la Grande Ile tant que le processus électoral ne sera pas parvenu à son terme : intronisation d'un nouveau président légalement élu, instauration d'un nouveau gouvernement et installation des nouveaux membres de l'assemblée nationale. Une réunion de la Troïka de la SADC qui s'est tenue à Windhoek fin décembre avait recommandé l'examen de la levée des sanctions et la convocation d'une conférence des donateurs après la réussite du processus électoral. Un émissaire de la SADC est arrivé à Madagascar pour suivre l'évolution de la situation. *Tananews* rappelle que « *les fameuses sanctions contre les 109 putschistes n'ont jamais été réellement appliquées* ». La suspension de Madagascar de la SADC devrait être levée à l'issue du prochain sommet de cette organisation. Cette levée de sanction constitue une opportunité économique non négligeable pour la Grande Ile. En effet, la SADC lancera officiellement sa zone de libre-échange économique vers le mois d'août. La mise en place de cette zone constitue, selon la SADC, une opportunité pour 200 millions de personnes. Avant d'en bénéficier, Madagascar devra toutefois commencer par régler des détails, dont le paiement de ses arriérés de cotisations. L'entrée en vigueur des accords de partenariat économique intérimaire avec l'UE cette année peut constituer un choc économique pour le pays si le libre-échange avec la SADC devait s'y ajouter. Si Madagascar ne se sent pas encore prêt à intégrer cette zone économique de la SADC, un délai d'application pourra être demandé, comme l'ont fait l'Angola et la RDC.

16/01 - La députée européenne Françoise Castex qui participait à la mission d'observation de l'UE s'est exprimée sur le retour des aides européennes à Madagascar. « *Cela peut aller vite, dès proclamation des résultats définitifs de l'élection. Madagascar est depuis longtemps un membre du réseau des pays ACP avec lesquels l'UE avait signé les accords de Lomé* » a-t-elle rappelé.

22/01 - La communauté internationale pour l'ouverture et la réconciliation. Si la reconnaissance internationale est désormais acquise pour le nouveau président, de nombreuses voix se sont fait entendre pour que l'élu et son futur gouvernement tendent la main à l'opposition et fasse preuve de retenue à son égard. Des messages en ce sens ont été transmis par le SG de l'ONU, le président namibien qui assure la présidence tournante de la Troïka de la SADC, et Catherine Ashton, vice-présidente de la Commission de l'UE.

23/01 - Les Etats-Unis ne se précipitent pas pour reconnaître le nouveau président. Barack Obama a convié 47 chefs d'Etat africains à la Maison Blanche, les 5 et 6 août, pour faire « *progresser les objectifs de l'administration en matière de commerce et d'investissement en Afrique* ». Certains pays « *qui n'ont pas de bonnes relations avec les États-Unis ou sont suspendus de l'Union africaine (UA)* », sont exclus, notamment Madagascar. Selon les explications d'Ulrich Andriatiana, ministre des Affaires étrangères, cette omission s'explique par le fait que Hery Rajaonarimampianina ne sera officiellement reconnu sur le plan international qu'à l'issue de son investiture, le 25 janvier. Le ministre admet l'existence de « *quelques conditionnalités politiques* », particulièrement « *des critères d'apaisement et de réconciliation* », où le retour de Marc Ravalomanana, pourrait être « *une condition subsidiaire* ».

24/01 - « La France va appuyer la réintégration de Madagascar au sein de l'OIF qui l'en avait suspendue après le coup de force de 2009 », annonce la ministre déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui. « *L'élection du président malgache marque un tournant* », a estimé la ministre, rappelant que Madagascar, « *le plus grand pays francophone de l'Océan indien* » était « *un pays très isolé depuis 2009* ». « *On a tous envie que ce pays se relève. Donnons un peu de crédit à ce nouveau président* », a-t-elle souhaité.

Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie et envoyée spéciale de la France à l'intronisation du nouveau président, s'immisce dans le débat sur le devenir politique d'Andry Rajoelina. Elle déclare sur RFI : « *Rajoelina fera partie du gouvernement. Ce n'est pas quelqu'un qu'on peut écarter* », justifiant sa position par le fait qu'il aura probablement 53 députés sur 151 de la nouvelle assemblée nationale. Le schéma « *à la Poutine* » se dessine donc peu à peu, ce qui est pour la ministre française « *une bonne image* ». Elle demande toutefois que l'on accorde au nouveau président une marge de manœuvre. « *Donnons-lui, un peu de crédit* », dit-elle. Consciente de l'émotion provoquée par sa déclaration, elle a tenté de nuancer ses propos mais la presse locale ainsi qu'une grande partie des diplomates étrangers ont interprété ses propos comme une expression de la volonté de la France de voir Andry Rajoelina, occuper le poste de premier ministre. Une déclaration qui ruinait les tentatives de Paris de montrer sa neutralité à l'égard de la politique malgache. Paris a été soupçonné pendant longtemps de soutenir le président sortant, contre l'avis de la communauté internationale, et en particulier l'Union européenne. Beaucoup s'attendaient à l'envoi par Paris du ministre de la Coopération ou du ministre des Affaires étrangères à la cérémonie d'investiture.

25/01 - Hery Rajaonarimampianina a invité spécialement Jean-Christophe Mitterrand, fils de François Mitterrand, ancien chef de l'Etat français, à la cérémonie d'investiture. Une invitation « *à titre personnel* ». Il a eu un entretien avec Hery Rajaonarimampianina et a été reçu par le premier ministre, Omer Berin-

ziky. Avant d'entrer dans le monde des affaires, celui-ci a débuté en tant que journaliste à l'AFP, entre 1973 et 1982. Il a ensuite été conseiller aux affaires africaines à l'Élysée de 1986 à 1992. Il a été affublé en Afrique du surnom de « *Papamadi* » (papa m'a dit), en raison de sa manière de gérer ses relations avec les autorités africaines, sous l'autorité de son père. Il est actuellement consultant international et homme d'affaires influent. L'intéressé a eu de nombreux démêlés avec la justice depuis 1993, dans le cadre d'une affaire des ventes d'armes à l'Angola (l'Angolagate). A ce titre, il fait partie des 42 prévenus du procès ouvert au tribunal correctionnel de Paris en octobre 2008. Le 27 octobre 2009, il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et 375.000 euros d'amende pour recel d'abus de biens sociaux.

27/01 - « La France va être aux côtés de Madagascar pour plaider auprès des instances internationales et des bailleurs de fonds », déclare la ministre déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui.

Dans ses propos, elle a notamment évoqué le fait que la France pourrait être l'intermédiaire de la Grande Ile pour rapporter ses aspirations auprès des instances internationales. Une démarche qui débutera par sa réintégration dans l'OIF et sa participation au sommet prévu en mars. Le discours ne déroge pas à la ligne de conduite des autres représentants de la communauté internationale, qui ont tous fait part de leur intention de plaider en faveur de Madagascar auprès des entités supranationales. La ministre a visiblement tenté de plaider pour que la France puisse reprendre une place de choix dans les relations bilatérales de la Grande Ile. Dans un courrier envoyé au nouveau président, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, salue son élection et l'invite à adopter une posture présidentielle de réconciliation nationale, avec la mise en place d'un gouvernement d'ouverture, représentatif de toutes les sensibilités politiques de l'échiquier politique.

L'UA annonce la levée des sanctions frappant Madagascar et décide la réintégration de la Grande Ile.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA « *exhorte le nouveau président et les autres acteurs malgaches à œuvrer à la promotion de la réconciliation nationale, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme, afin de consolider les acquis importants enregistrés* ». Hery Rajaonarimampianina et son équipe se préparent à se rendre à Addis-Abeba en vue de prendre part au sommet de l'Union africaine. Selon Juvence Ramasy, maître de conférences en sciences politiques à l'université de Toamasina, cette réintégration de Madagascar est un peu trop rapide. Elle repose selon ses termes sur un motif « *assez léger* », à savoir l'investiture du nouveau président, tandis que les autres diplomaties attendent au moins la mise en place de la nouvelle assemblée nationale et du nouveau gouvernement, pour reprendre, leur coopération avec Madagascar. C'est la position notamment l'UE, rappelle *RFI*. Cette précipitation aurait pour motivation de montrer qu'une médiation africaine a réussi, et d'ériger Madagascar en modèle de sortie de crise.

Madagascar réintègre la COI. Selon son secrétaire générale, Jean-Claude de l'Estrac, un élan d'espoir et d'optimisme est né de l'investiture du nouveau président. La Commission organisera cette année une réunion internationale de bailleurs de fonds et relancera le projet de sécurité alimentaire pour que Madagascar retrouve sa place de grenier de l'Indianocéanie. Hery Rajaonarimampianina prendra la présidence du Conseil en mars prochain. Madagascar participera au prochain sommet de l'OIF qui se tiendra aux Comores sous la présidence de François Hollande.

28/01 - Les États-Unis ont décidé de ne pas encore lever leurs sanctions à l'encontre de Madagascar.

Le gouvernement américain attend de la part de la partie malgache plus d'actions destinées à instaurer la normalité démocratique à Madagascar, avant d'accorder pleinement sa confiance au nouveau régime. « *Notre position est similaire à celle adoptée par l'Union européenne par rapport au retour des coopérations avec le gouvernement malgache et à la levée des sanctions. L'élection et l'investiture du nouveau président constituent déjà deux étapes franchies. Il y en a encore d'autres* », a indiqué le chargé d'affaires, Éric Wong. Washington attend notamment la proclamation des résultats officiels des législatives ainsi que la formation d'un gouvernement « *démocratique* » (sans en préciser les critères). Éric Wong a toutefois confié que la sous-secrétaire d'État pour les affaires africaines avait déjà appelé Hery Rajaonarimampianina pour le féliciter. Le rétablissement de l'AGOA serait sur les rails.

30/01 - La SADC a levé la suspension de Madagascar décidée après le coup d'État de mars 2009.

Cette décision a été prise en présence du nouveau président, peu avant l'ouverture officielle du sommet de l'UA à Addis-Abeba auquel il a été convié. Le nouveau président a été accueilli par une « *standing ovation* ». Dans son discours, il a demandé qu'une conférence des bailleurs de fonds se tienne dans les trois mois, afin d'aider Madagascar à se relever.

Des missions de l'UE et de la Francophonie se rendront à Madagascar dès que le nouveau gouvernement sera formé. Le président élu est également attendu à la réunion Europe-Afrique au mois d'avril à Bruxelles. La représentante de l'UE au sommet de l'UA a indiqué que l'Europe attend la formation du nouveau gouvernement pour la levée des sanctions à l'endroit de la Grande Ile.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Médias

10/01 - Un candidat malheureux à la présidentielle va investir dans les médias. Le jeune homme d'affaires Marcel Fleury Rakotomalala, dont la candidature à la présidentielle a été invalidée, va investir dans les médias. PDG de la société Investment Realisation Consulting (INRECO), il doit lancer un nouveau quotidien, *La République*, révèle la *LOI*. Ce journal devrait être imprimé sur les presses de *L'Express*, appartenant à l'ancien maire d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy, et au groupe mauricien La Sentinelle. Marcel Fleury Rakotomalala a connu dans le passé une période faste grâce à des liens d'affaires avec une fille de Didier Ratsiraka. Ces dernières années, il a beaucoup plaidé, en vain, pour une réconciliation entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Il ne s'est vraiment intéressé à la politique que début 2013. De retour d'un voyage en Europe, en septembre 2013, il a commencé à se préparer à investir dans les médias.

30/01 - Selon l'Afrobaromètre, 72% des malgaches estiment que les médias ne véhiculent pas assez d'informations relatives à la corruption. Madagascar fait partie des 6 derniers pays africains en matière de corruption au niveau des institutions, selon cette enquête.

► Pauvreté, OMD, santé, enfance

10/01 - L'Unicef, l'UE et la Banque mondiale prendront en charge le paiement des subventions de 45.585 maîtres Fram des écoles primaires publiques des 22 régions de septembre à décembre 2013. Dans ce cadre, le programme « *Pausens* » (Programme d'Appui d'Urgence aux Secteurs Education, Nutrition et Santé) mis en œuvre par le gouvernement sur financement de la Banque mondiale prendra en charge les salaires de 12.645 maîtres FRAM dans cinq régions. Pour rappel, l'UE finance le paiement de 32.940 maîtres Fram à travers deux programmes : « *Passoba - Education* » (Programme d'Appui aux Services Sociaux de Base) qui prend en charge le paiement des 11.287 maîtres de cinq régions et le Programme d'Appui d'Urgence au Secteur de l'Education, mis en œuvre par l'Unicef. Ce dernier paie les subventions des 21 653 maîtres Fram de douze régions. Les maîtres Fram ont récemment déclenché un mouvement de grève pour obtenir la régularisation de leurs salaires impayés.

17/01 - PAM : 4,5 millions d'euros de l'UE pour 219.000 élèves dans le Sud. Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, et pour appuyer les efforts fournis par le PAM dans le projet cantine scolaire destiné à lutter contre l'abandon scolaire, l'UE a alloué une aide de près de 4,5 millions euros, pour assurer un plateau repas journalier à 219.000 élèves, enseignants et cuisinières dans 1.250 écoles primaires publiques des régions Anosy, Androy et Atsimo-Andrefana. Dans ces régions, 40 à 45% des ménages ont des revenus faibles et une consommation alimentaire limitée et très peu diversifiée, surtout durant la période de soudure. Grâce à ce financement, les deux premiers trimestres de l'année scolaire 2013-2014 vont être assurés. Le financement soutient le projet d'Appui d'urgence à l'Education Malgache, mis en œuvre par le PAM, en appui au ministère de l'Education nationale. On estime que 1,6 million d'enfants malgaches sont non-scolarisés ou déscolarisés. Pour rappel, la Banque mondiale a alerté l'année dernière les dirigeants sur le fait que le niveau de l'éducation à Madagascar demeure parmi les plus faibles au monde, avec une moyenne d'études qui se situait autour de 4 ans au début des années 2000. Or, de par ses retombées économiques et sociales, l'éducation joue un rôle primordial dans le développement. L'amélioration du taux de scolarisation devrait ainsi permettre de rompre avec le cercle vicieux de la pauvreté en améliorant les conditions de vie des plus marginalisés ainsi que leur participation à la croissance économique.

10/01 - 10% des Malgaches sont sous-employés. 80% des personnes ayant du travail sont concernées et vivent avec moins de 100.000 Ar par mois (33 euros). Le taux officiel de chômage est faible du fait que la majorité des actifs exercent un travail précaire et sous-qualifié, le plus souvent dans l'informel. 30% des fonctionnaires sont également sous-employés, si l'on se réfère à la durée légale de travail.

11/01 - L'épidémie de peste qui sévit dans le pays a fait 75 morts sur 319 cas recensés depuis septembre. Le ministère de la Santé, peu disert sur la question, tente de calmer les esprits. L'Institut Pasteur de Madagascar a fait part de son inquiétude¹¹. Le corps diplomatique est désormais mobilisé pour appuyer le ministère de la Santé. Sur les 75 décès recensés, 63 se sont produits hors formations sanitaires,

¹¹ Cf. l'interview du directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar, Christophe Rogier, sur RFI le 12/01 (4'50)
http://telechargement.rfi.fr/edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201401/CAP_OCEAN_12_01_2014_MADAGASCAR_Peste.mp3

sans avoir eu de traitement adéquat et sans confirmation biologique. Deux enfants ont succombé à la maladie hier dans le district d'Ankazobe, proche de la capitale, qui croule plus que jamais sous les ordures.

21/01 - Le nombre d'enfants disparus ne cesse d'augmenter pour des raisons de pauvreté et de maltraitance. De janvier à décembre 2013, 1.310 enfants ont disparu. Soit ils ont fait une fugue soit ils ont abandonné leur lieu de travail. Ces informations émanent du syndicat des diplômés en travail social (SPDTS) ainsi que de la police des mœurs et des mineurs. 240 filles sur 745 ont été retrouvées et 302 garçons sur 565. Les enfants occupant des emplois domestiques disparaissent le plus souvent suite à la maltraitance de leur employeur ou à l'insuffisance de leur rémunération. La disparition des enfants de 11 à 19 ans a commencé à prendre de l'ampleur avec la crise politique de 2009. 5.640 plaintes d'enfants disparus ont été enregistrées depuis cette date. Près de 3.300 ont été retrouvés et remis à leur famille. Les fugues d'enfants trouvent aussi leur origine dans l'instabilité familiale associées à la pauvreté, à la maltraitance et à l'alcoolisme.

► Gouvernance, justice, conditions carcérales, insécurité

10/01 - Bibliographie. « Opinion publique et bonne gouvernance à Madagascar » : deux spécialistes analysent dans un ouvrage les obstacles à l'accomplissement de la bonne gouvernance. Pour Emmanuel Jovelin, maître de conférences à l'université de Lille, et Lala Rarivomanantsoa, professeur à l'université d'Antananarivo, les difficultés sont de trois ordres : politiques et institutionnelles, financières et organisationnelles, culturelles et comportementales. Sur le plan politique et institutionnel, les obstacles sont nés de la lutte entre politiciens et partis politiques, de la politisation de l'administration, de la confusion des pouvoirs (exécutif, judiciaire et législatif), du népotisme, de l'autoritarisme politique, de la discrimination liée au tribalisme ou au régionalisme. A cela s'ajoute le laisser-aller, le manque de discipline et de rigueur, la faiblesse des moyens (technique, financier, salaire), le manque de suivi des travaux de développement ainsi que l'absentéisme, la paresse et l'incompétence, la lenteur en tout genre dans la vie publique et la bureaucratie excessive pour le domaine financier et organisationnel. Ce constat n'est pas vraiment nouveau. En revanche, les obstacles d'ordre culturel et comportemental sont moins souvent évoqués : non-respect de la parole donnée, faible maîtrise des langues de communication autres que la langue nationale, autoritarisme, individualisme, clanisme, confusions et contradictions entre la tradition, la religion, l'occidentalisation et le progrès.

10/01 - La société Courts (grande distribution) s'en remet à l'arbitrage international pour l'indemnisation des pillages du « Lundi noir » de 2009, révèle la *LOI*. Voyant que le ministre sortant des Finances, Hery Rajaonarimampianina, était en tête du second tour de la présidentielle, les sociétés Courts (Indian Ocean) Ltd et Courts Madagascar Sarl, toutes deux filiales de la compagnie mauricienne BAI, ont porté leur différend avec le gouvernement malgache devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Ce litige porte sur le refus de la compagnie d'assurances ARO d'indemniser Courts des dégâts causés dans ses magasins lors des événements de 2009. Les pillages auraient causé 7 millions de dollars de pertes et devaient être indemnisés par ARO, auprès de laquelle Courts avait souscrit une assurance. Mais la compagnie, soutenue par Andry Rajoelina et le ministre des Finances de l'époque, a toujours refusé de payer, arguant que ces événements revêtaient un caractère politique. En 2012, Courts a donc fait appel aux services du cabinet français JPK Conseil pour débloquer le dossier. En vain. La BAI a ensuite demandé au Franco-Malgache, Patrick Leloup, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, d'infléchir la position de ce dernier. En vain également. De guerre lasse, Courts a décidé de soumettre l'affaire à un arbitrage international. Les plaignants ont pour cibles le département juridique de la primature, le ministère de la Justice ainsi que le ministère des Finances et du budget.

24/01 - Jean-Louis Rakotamboa (mouvance Ravalomanana) réclame justice sur les événements de janvier 2009. « L'impunité est à bannir de ce pays », a-t-il martelé à quelques heures de la prise officielle de fonction du nouveau président. Il remercie la société Courts qui a pris l'initiative de porter l'affaire devant la justice internationale et déclare qu'il encourage et exhorte tous ceux qui ont été victimes de ces incendies et pillages à porter l'affaire devant la justice. Il explique qu'il ne peut y avoir d'apaisement quand les criminels courent toujours et que l'impunité continue de régner. Jean-Louis Robinson a demandé lui aussi que les commanditaires de ces événements criminels (allusion transparente à Andry Rajoelina) s'expliquent devant la justice ; il déclare vouloir œuvrer dans ce sens.

10/01 - Vindicte populaire. Tombé dans les griffes du fokonolona dans un village du district de Miandrivazo après avoir tiré sur deux personnes en utilisant une kalachnikov, un militaire a été passé à tabac par la foule jusqu'à ce que mort s'ensuive. Un dahalo de 18 ans a été exécuté par le fokonolona à Betainomby-Miarinarivo. Il a abattu un chef de famille à son domicile avant d'être appréhendé. Son complice a réussi à s'enfuir. A Maevatanana, le fokonolona a décapité un dahalo. Il venait de commettre des délits avec un acolyte. Deux malfaiteurs ont fait l'objet de la vindicte populaire à Fénériver Est. L'un d'eux a succombé à ses

blessures, tandis que l'autre se trouve dans un état critique. Tombé dans les griffes de près de 500 villageois, un repris de justice a été lynché à mort à Port Berger. Il était incriminé pour cambriolage. Pour *L'Express*, il ne s'agit pas de « *faits divers* ». La justice populaire, l'attaque de commissariats et de brigades de gendarmerie sont l'illustration de la défaillance et de la démission de l'État face aux problèmes de la population.

09/01 - Suite à « l'affaire Nosy Be » dans laquelle trois présumés innocents avaient été lynchés par une foule en furie le 3 octobre, de nouvelles arrestations ont eu lieu. Après les 35 arrestations qui avaient suivi cette phase d'hystérie collective, de nombreux acteurs de ce jugement populaire avaient disparu dans la nature. Persuadés que l'affaire était close, ils sont revenus passer les fêtes de fin d'année en famille. 22 d'entre eux ont arrêtés et transféré à la prison de Hell-Ville. La meneuse de ce pogrom, qui s'était improvisée juge populaire, bénéficie de soins dans un établissement pénitentiaire de la capitale.

10/01 - Rumeurs de trafic d'organes et de vol d'enfants : Antsiranana en ébullition. Des barrages ont été posés dans les rues. La population voulait lyncher deux individus originaires d'Antalaha, accusés de vol d'enfants et de trafic d'organes. L'Emmo-Reg locale est intervenue pour reprendre en main la situation. Une affaire qui n'est pas sans rappeler aux observateurs les dérapages qui se sont produits en octobre à Nosy-Be.

16/01 - Blanchiment : « La justice demeure un handicap », selon le directeur du Samifin. Seuls trois verdicts ont été rendus sur les affaires de blanchiment d'argent. Le contexte général du pays, avec une corruption généralisée et la non-maîtrise de la loi sur le blanchiment par les magistrats, seraient les principales causes de ce médiocre résultat. Arrivés dans les couloirs du palais de justice, les dossiers se perdent comme par magie, déplore-t-il, alors que les déclarations de soupçon sont en hausse et que le nombre de dossiers transmis à la justice est en progression. L'exploitation minière arrive en tête des secteurs concernés, ainsi que l'achat des véhicules neufs ou d'occasions et le commerce international. Dans ces secteurs, Samifin ne peut pas se permettre de lutter seul. Or la Grande Île a été suspendue du groupe Egmont, le forum international des cellules du renseignement financier, en raison de l'absence de loi nationale contre le financement du terrorisme. Face à ce problème majeur, « *nous avons décidé de recourir à la coopération bilatérale avec les pays qui sont les plus concernés par le blanchiment chez nous. Nous avons ainsi une collaboration avec la France, Monaco, la Belgique, la Suisse, les Émirats Arabe Unis, la Thaïlande, les Seychelles, Maurice et le Sénégal. Nous avons également demandé à collaborer avec la Chine mais nous avons toujours obtenu une réponse négative de sa part* », révèle Jean-Claude Razaranaina. Ce dernier pays est identifié comme étant la première destination des bois de rose exportés clandestinement.

25/01 - Le délai de dépôt en douane de 75 jours est expiré pour les véhicules 4x4 que le candidat Camille Vital devait utiliser pour sa campagne présidentielle. Ils pourraient être mis aux enchères. Aucune déclaration en douanes n'a été faite pour la régularisation de ces véhicules. Camille Vital a annoncé qu'ils ont été offerts gracieusement par un ami mais Jean-Claude Razaranaina, DG du Samifin, affirme, factures à l'appui, qu'ils ont été bel et bien achetés à raison de 7.750 dollars l'unité.

21/01 - 70% des personnes incarcérées dans les établissements suivis par Handicap international sont en situation de détresse psychologique. Quatre sur cinq trouvent les conditions carcérales très mauvaises. 55% sont sous statut de prévenus, qui peut se prolonger plusieurs années. La longue durée de détention se traduit souvent par une rupture avec la famille et l'exclusion sociale aggravant le phénomène d'isolement. 52% des détenus ont indiqué n'avoir jamais eu de visite en prison. Handicap international a pour objectif de promouvoir et de protéger les droits humains en milieu carcéral par la mise en œuvre d'une approche sociale de qualité. L'ONG intervient dans les maisons centrales de Toliara, Toamasina, Vatoman-dry, Mahajanga et au quartier des mineurs d'Antananarivo. « *Quartiers d'avenir : de la détention à la réinsertion* », tel est l'intitulé du projet en cours de réalisation. Il en est à sa deuxième phase, pour une durée de deux ans. Le coût du projet s'élève à 382.177 euros dont 250.000 constituent la contribution de l'UE.

08/01 - L'insécurité dans le Sud ne connaît pas de répit, les dahalo armés jusqu'aux dents continuent de ravager des villages, constate La Nation. Les bandes armées attaquent en plein jour, comme l'illustre un cas récent, à Amboasary Atsimo. Une situation qui amène une nouvelle fois à se poser la question de la provenance des armes de guerre dont ils disposent.

30/01 - Bilan régional 2013 des vols de bœufs : 195 cas de vols de bœufs ont été enregistrés dans la région Atsimo Andrefana en 2013. Sur les 147 personnes suspectées d'avoir été impliquées et qui ont été traduites en justice, 84 ont été emprisonnées. **50 dahalo ont par ailleurs trouvé la mort** lors d'affrontements avec les forces de l'ordre en 2013 dans cette région.

15/01 - Couvre-feu en vigueur à Taolagnaro. L'insécurité régnante a poussé les responsables du district à prendre cette mesure dont la durée est indéterminée. De multiples agressions ont été déplorées, la population vit dans la terreur. Un jeune homme de 38 ans a été décapité alors qu'il allait rentrer chez lui. Pour enrayer l'insécurité liée aux dahalo, les autorités locales de Bezaha, après avis auprès des dignitaires religieux de la ville, ont placé leur commune sous couvre-feu. Des habitants dormaient jusqu'ici dans la forêt de peur des attaques nocturnes.

11/01 - Emeutes à l'université de Mahajanga sur fond de tension post-électorale. Après jugement du tribunal administratif, 12 étudiants ont été définitivement exclus, 2 autres suspendus. Suite à cette décision, la grève qui perturbait déjà le fonctionnement de l'université s'est intensifiée. Des affrontements entre quelques 500 grévistes et l'Emmo-Reg ont fait 12 blessés parmi les policiers dont un gravement, suite à des jets de pierres. Certaines sources avancent que des étudiants avaient en leur possession des cocktails Molotov. 11 étudiants ont été blessés par balle, le décès de l'un d'entre eux est confirmé. Les témoins parlent de plusieurs morts parmi les étudiants. Selon certains observateurs, les rafales de kalachnikov ont été tirées à hauteur d'homme et non dans les jambes. Il semble que les forces de l'ordre, inférieures en nombre, aient été surprises par la détermination des étudiants. Les dégâts matériels sont importants. D'après le commandant de la gendarmerie, l'affaire relève de manœuvres politiques. Des étudiants venus d'Antananarivo et d'Antsiranana étaient arrivés la veille pour distribuer de l'argent à leurs collègues de Mahajanga, affirme-t-il. Depuis octobre 2013, ces étudiants revendiquent des améliorations sur le plan matériel, social et pédagogique. Au fil du temps, ils en sont venus à réclamer le départ du président de l'université. Jean-Louis Robinson a condamné « *avec la plus grande véhémence la répression violente des manifestations* ». Il qualifie l'acte des forces de l'ordre de « *crime de sang* » passible de lourdes peines d'emprisonnement. Selon le candidat, la paix civile en cette période postélectorale est fragilisée et le mouvement de contestation risque de s'étendre. Le parti Avana, qui soutient le candidat, dit avoir alerté la communauté internationale. Le président de l'université, candidat aux législatives, a été destitué par le ministre de l'Enseignement supérieur. Une forte délégation gouvernementale a été dépêchée sur place. Les autorités ont répondu favorablement aux principales revendications des étudiants grévistes. Les étudiants arrêtés ont été remis en liberté et les étudiants exclus ont été réintégrés. Les cours sont suspendus pour un mois. Les forces de l'ordre restent sur le qui-vive, le limogeage du président de l'université ayant provoqué des incidents. Des associations de natifs du Boeny s'opposent à cette mesure.

Pour *Tribune*, la méthode utilisée pour maintenir l'ordre n'a pas été proportionnée aux faits incriminés et s'apparente à de la répression. « *L'événement relance le débat sur les véritables rôles des militaires en matière de maintien de l'ordre dans la Grande Ile* », écrit *Madonline*

Pour *L'Express*¹², « *depuis les événements tragiques de 1972 ou de 1991, la question d'un équipement plus adéquat des forces de l'ordre pour faire face à des manifestations pacifiques revient régulièrement. Équipement adéquat, formation adéquate. La mixité police-gendarmerie-armée dans l'EMMO est une aberration technique, les éléments de l'armée n'ayant pas vocation, et n'ayant pas reçu de formation au maintien de l'ordre. Cette cascade d'incongruités (présence de kalachnikov, absence de professionnalisme, mixité hasardeuse) multiplie d'autant les risques de bavures et transforme trop souvent une protestation pacifique en drame politique* ».

Des troubles consécutifs à cette manifestation réprimée se sont produits les jours suivants. La tension s'est propagée jusqu'en ville, où des affrontements ont eu lieu avec des groupes opposés au limogeage du président de l'université. La tension est également alimentée par la rumeur de la disparition de deux manifestants. Le club CDE condamne la répression qui s'est abattue sur les étudiants. Les forces de l'ordre ont selon lui, violé les principes régissant le maintien de l'ordre en utilisant des moyens létaux. Il réclame l'ouverture d'une enquête indépendante. Une nouvelle fois, la franchise universitaire a été violée par les forces de l'ordre. Le syndicat des enseignants chercheurs (Seces) demande lui aussi une enquête approfondie et revendique la liberté d'expression dans les universités. Pour *La Gazette*, « *les étudiants contestataires sont devenus les maîtres à l'université de Mahajanga* ». Le quotidien prend la défense du président de l'université qui a été démis de ses fonctions pour donner globalement raison aux étudiants grévistes. Il est convaincu que ces troubles sont exploités politiquement par les tenants de Jean-Louis Robinson qui cherchent à créer un climat de tension à la veille de la publication des résultats définitifs de la présidentielle.

Un nouveau foyer de tension s'est créé à l'université de Toamasina, où des étudiants sont détenus par la gendarmerie pour une affaire de vol d'électricité.

Les « *sages* » de la région Boeny se sont réunis pour revendiquer la mise en place d'un comité mixte d'enquête. D'après le pasteur Emmanuel Tehindrazanarivelo, ce comité sera composé des sages, des étudiants et de leur famille.

30/01 - Les étudiants de l'université de Mahajanga ont tenté à nouveau de manifester. Ils s'opposent à la rumeur de réintégration d'Antoine Rabesa Zafera à la présidence.

¹² Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/11/86/448497/93022790.pdf>

16/01 - Le Seces décrète une journée morte dans les universités. Il s'agit d'exprimer la solidarité du monde universitaire avec les étudiants victimes des affrontements avec les forces de l'ordre et en signe de deuil suite au décès d'un étudiant. Il s'agit aussi et surtout d'une forme de revendication pour le respect de la franchise universitaire et de la liberté d'expression. Le président de l'université d'Antananarivo a admis que le ministère est dans son droit de suspendre un président d'université.

Le parti de Hajo Andrianainarivelo réclame la mise en place d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur cette affaire où les forces de l'ordre ont utilisé des balles réelles contre les étudiants.

13/01 - La mission des Forces d'Intervention Spéciales (FIS), conduites par le colonel René Lylison, prendra fin au terme du processus électoral et de la transition. Adulé par les uns, redouté par les autres et haï par certains, le corps disparaîtra avec le régime, note *Ma-TV*. Ce commandement est né avec le régime transitoire, le 26 juin 2009, fête nationale et fête militaire. Le colonel a rappelé que les éléments des FIS, avec l'appui de l'Emmo/Reg, sont parvenus à maîtriser certaines situations délicates, telles les mutineries survenues au camp de la gendarmerie de Fort Duchesne, qui ont coûté la vie à quelques-uns de leurs éléments, ainsi que celle de la Bani d'Ivato. Les FIS ont également participé aux opérations de lutte contre les dahalo et de démantèlement de gangs. Amnesty International avait dénoncé en son temps les dérapages commis par ce corps et ses « *des actes de violence aveugle* ». Elles ont été qualifiées par certains de « *police politique* ».

30/01 - Le nouveau président a confirmé la dissolution de la FIS et de la Direction de sécurité du territoire (DST), lors de son premier conseil des ministres.

Le général Ranto Rabarisoa, président du Conseil militaire pour la défense nationale le déplore : « *A chaque fois que les politiciens échouent dans leur tentative, ils sollicitent toujours les forces armées* ». Pour *Le Courrier*, il s'agit d'un aveu qui confirme que jusqu'ici l'armée a été au service du pouvoir et non le dernier rempart de la population. Mais pour le général, il est temps de changer de pratique. Il annonce que face aux agissements de certains politiciens, « *l'armée ne se laissera plus avoir* ».

20/01 - Un vol de 5.000 balles a été découvert dans la soute a munitions de la Bani d'Ivato, au lendemain de la proclamation des résultats de la présidentielle. Elles font partie des munitions de sûreté et sont pour la plupart des balles de kalachnikov et de 9 mm. Les camps militaires ont été mis en alerte. *Madonline* fait part de son inquiétude : qui est capable de subtiliser autant de munitions dans une caserne hautement sécurisée ? A quel usage ces munitions sont-elles destinées, de simples malfrats n'ayant aucunement besoin d'autant de puissance de feu ? Le seul point précis sur l'affaire concerne le fait qu'il n'y a eu aucune effraction. Ce qui laisse supposer qu'il y a eu participation complice d'un ou plusieurs responsables du gardiennage de la soute. Deux responsables de l'armurerie et vingt gardes figurent parmi les individus incriminés. Selon le commandant de la gendarmerie, ce vol pourrait être lié à un vaste trafic de vente de munitions. 17 sur la vingtaine d'éléments des forces armées ainsi que 3 civils impliqués dans le vol de munition à la Bani après passage devant le parquet ont été placés sous mandat de dépôt à Antanimora. Le commandant du 1^{er} RFI a refusé dans un premier temps de se soumettre à la sentence. Le chef d'Etat-major général de l'armée a dû se rendre au tribunal, pour régler le litige.

Une histoire, pour *L'Express*, qui n'est pas sans rappeler l'attitude des policiers qui avaient chargé leurs armes quand le tribunal a prononcé la détention de leurs collègues impliqués dans l'assassinat d'un juge à Toliara en 2011. Une affaire apparemment classée, déplore le quotidien. « *Quand les camps militaires sont devenus les principaux fournisseurs d'armes et de munitions du marché de l'insécurité, le chef suprême des Armées doit prendre ses responsabilités, sévir et punir sans ménagement. Autrement, c'est lui qui risque d'être très vite ...banni du pouvoir* », écrit *L'Express* dans un édito consacré aux défis qui attendent le nouveau président. La gestion des militaires en particulier et des forces de l'ordre en général devra constituer l'une de ses principales préoccupations.

30/01 - Premier conseil des ministres du nouveau président : des mesures drastiques sont prises pour rétablir l'Etat de droit¹³. Outre la conformation de la dissolution des FIS et la décision de supprimer la DST, réclamées depuis 2009 par la communauté internationale, le conseil a abrogé le décret de nomination du secrétaire général de la présidence, Haja Resampa qui est en quelque sorte le père de la DST et des FIS. Abrogation également du décret de nomination du directeur de cabinet de la présidence de la Transition, Rija Rajohnson. Décisions à forte portée symbolique. Le président a rappelé les points fondamentaux de sa gouvernance : « *la réconciliation nationale, non négociable, et l'observation des droits de l'homme* ». La suppression des deux branches armées de la présidence de la Transition pourrait être un premier pas pour concrétiser ces priorités. Un geste fort également à l'endroit, particulièrement, de la mouvance Ravalomanana, en vue de la réconciliation. Neuf mesures techniques ont par ailleurs été annoncées pour rétablir la bonne gouvernance et notamment préserver les ressources de l'Etat. De véritables mesures préventives afin

¹³ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/36/24/448497/93440395.pdf>

d'éviter que des responsables ne profitent de cette période de « *transition* » pour prendre des décisions injustifiées. *L'Express* note que « *son passé de ministre des Finances et du budget a sans doute déjà permis à Hery Rajaonarimampianina d'avoir connaissance des moyens détournés possibles pour profiter frauduleusement de l'argent de l'État* ». La présidence réclame la restitution de tous les véhicules de service et de fonction utilisés par les employés de la présidence, et ce avant le 1er février. Ces voitures avaient été importées par l'État sous la présidence Ravalomanana. Elles étaient destinées à transporter les hôtes de marque tels les chefs d'Etat africains qui devaient participer au sommet de l'UA en 2009. Selon les investigations de la presse, des personnalités de la HAT se sont approprié ces véhicules en les immatriculants en leur nom et en les peignant d'une autre couleur. D'autres les ont détournées de leur fonction et les ont caché en province. Tous les avantages perçus par les employés de la présidence sont supprimés. Ils seront une centaine à être suspendus de leurs fonctions.

Le gouvernement a invité les médias à une vigilance déontologique et civique accrue dans leurs propos et écrits, en particulier dans ceux risquant de créer une ambiance délétère et nuisible à la réconciliation nationale. *La Gazette* note que le conseil a confié au premier ministre par intérim, Omer Beriziky, la charge de concourir au succès de ces premières mesures de remise en ordre, ce dont le quotidien se félicite. Il voit en lui un candidat sérieux au poste de chef du nouveau gouvernement, qui permettait au président de contourner le Mapar et Andry Rajoelina. Fetison Rakoto Andrianirina se félicite des mesures prises en conseil des ministres. « *Opposants comme partisans doivent apprécier à leur juste valeur les premières décisions du conseil des ministres* », déclare-t-il.

Pour *L'Express*, « le rétablissement de l'État de droit n'est pas une mince affaire pour le nouveau président. C'est même un challenge immense. La Transition a apporté une catégorie de personnes intraduisibles devant la justice et pratiquement intouchables. Ironie de l'histoire, il s'agit de celles qui sont censées faire respecter l'ordre et qui a priori doivent faire exécuter une décision de justice. Mais comme l'armée, la gendarmerie, la police ont chacun leur ministre au même titre que la justice qui devrait en principe et partout ailleurs, être leur patron unique, aucune hiérarchie n'est plus respectée. Les ministres des Forces armées, les secrétaires d'État à la gendarmerie et à la police se traitent d'égal à égal avec celui de la Justice compliquant l'exécution des décisions. Et à l'intérieur de chaque entité, il est aussi difficile de respecter l'autorité depuis mars 2009 et des mutineries en série. Le nouveau président aura-t-il le courage d'attaquer le mal à sa racine ? Une entreprise périlleuse dans la mesure où les militaires font la pluie et le beau temps d'un président ou d'un régime ».

Selon le Bianco, Hery Rajaonarimampianina figure parmi les candidats à la présidentielle ayant accepté de faire une déclaration de patrimoine. Le Bianco peut exploiter cette déclaration plus tard si besoin est.

► Droits des femmes, esclavage moderne

06/01 - Ecart hommes/femmes : Madagascar au 56ème rang sur 136 pays. La Grande Ile a gagné 2 places depuis 2012, selon le rapport mondial sur l'écart entre les genres du World Economic Forum.

09/01 - Koweït : une Malgache agressée et emprisonnée avec son bébé. L'envoi de travailleurs malgaches à l'étranger n'a pas cessé, malgré les interdictions. La formation d'un vaste réseau est à craindre, selon le SPDTS. Nombre de ces envois aboutissent à des maltraitements, des violences et des agressions. Les agences de placements portent une lourde responsabilité dans ces situations. Encore tout récemment, une jeune fille de 22 ans, agressée et torturée durant presque un an au Koweït, a mis au monde des jumeaux, dont l'un a succombé faute de soins. Deux semaines après son accouchement, elle a été incarcérée avec son bébé survivant durant 8 mois, sans pouvoir en connaître les motifs. L'employeur avait confisqué ses papiers et ses vêtements. En raison de son état, elle n'était pas en mesure d'allaiter son bébé. Il y avait une quarantaine de femmes malgaches incarcérées dans cette prison. Le CICR a pu rendre visite aux prisonnières et a engagé des démarches pour les rapatrier à Madagascar. 14 ont ainsi pu rentrer au pays. Des mineures de 14 ans seraient victimes dans ces réseaux. Leur âge est falsifié par les agences de placement, dénonce le syndicat.

11/01 - Le SPDTS dénonce un trafic de jeunes filles malgaches à destination de la Chine. Elles sont vendues à des paysans et des hommes âgés. Le motif du voyage est d'ordre touristique avec promesse d'un travail. Dès leur arrivée les passeports leur sont confisqués et elles ne peuvent plus entrer en contact avec leur famille. Les jeunes filles au teint clair se vendent aux alentours de 24 millions Ar, contre 20 millions pour celles au teint plus sombre. Avant de trouver l'homme qui va les épouser, elles subissent viols et mauvais traitements et sont contraintes à des travaux pénibles. Certaines d'entre elles sont encore mineures. Celles qui tentent de se révolter sont placées dans des cachots. Une agence de la capitale malgache est spécialisée dans ce type d'opération, affirme *Le Courrier*. Des employés du ministère des Affaires étrangères seraient parties prenantes dans ce trafic humain, en liaison avec deux femmes d'origine malgache.

Les victimes arrivent de Madagascar par vagues d'une vingtaine de personnes, précise *Midi*. Le trafic existerait depuis 3 ans mais il aurait été jusqu'ici dissimulé. «*Même la plupart des parents des victimes ne savent pas que leurs enfants sont livrés à de tels trafics*», raconte Jeannoda Norotiana, présidente du syndicat des travailleurs sociaux. Avant de quitter le pays, ces jeunes filles auraient travaillé dans des centres commerciaux appartenant à des chinois. La version des représentants des autorités chinoises à Madagascar n'a pas pu être obtenue.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Ressources minières

01/01 - Terres rares : Madagascar intéresse le Français Rhodia. Comment échapper à la mainmise de la Chine sur les terres rares ? Pékin souhaiterait que toute la filière s'implante sur son sol. Mais les spécialistes de ces métaux stratégiques ont déjà commencé à investir dans des projets d'extraction et de transformation sous d'autres cieux. L'essentiel de la production des terres rares (97%) se fait aujourd'hui en Chine. Ce terme de « *terres rares* » désigne des métaux stratégiques (17 métaux dont la série des lanthanés, plus le scandium et l'yttrium). Jusqu'à présent, aucun gisement hors de Chine ne fournissait de terres rares lourdes (europium, dysprosium, terbium), les plus chères. Et la plupart des nouveaux gisements fournissent des terres rares légères, les plus répandues à la surface du globe. D'où l'intérêt porté à la péninsule d'Ampasindava, au nord-ouest de Madagascar, qui possède des sols comparables aux terres argileuses du sud de la Chine. La petite compagnie minière allemande Tantalus a prouvé en 2012 la présence d'oxydes de terres rares lourdes dans cette région. La Chine s'y est intéressée la première, pour asseoir encore davantage son monopole. Mais le protocole d'accord chinois avec Tantalus est resté lettre morte. C'est donc au tour du Français Rhodia de signer une lettre d'intention avec cette compagnie. Le groupe apporte son financement mais devra aussi mettre au point le procédé d'extraction, à base d'acide sulfurique, pour transformer le minerai en concentré, qui lui-même sera envoyé dans les usines de séparation et de purification de Rhodia en France, aux Etats-Unis ou au Japon. Le groupe français produit en particulier les poudres qui recouvrent les verres des ampoules à basses consommations. La demande, déjà importante dans les lampes fluo-compactes, va exploser lorsque les lampes à diode électroluminescente (LED) vont s'imposer, des automobiles à l'éclairage public. Rhodia, qui prévoit une mise en route en 2014, diversifie ainsi son approvisionnement en terres rares lourdes. Elle rapportera, avec une production estimée à 15 000 T/an, jusqu'à 500 millions de dollars/an à Madagascar. Un revenu toutefois bien modeste comparé à ce que la Grande Ile compte tirer du nickel d'Ambatovy.

20/01 - Des orpailleurs clandestins délogés. Une délégation d'une trentaine de personnes constituées par des membres des communautés de base et de représentants de Conservation internationale a délogé des orpailleurs clandestins dans le corridor de Vondrozo. Ils ont tari l'amont du fleuve de Matitanana et ont menacé la forêt et la faune.

21/01 - Contrats miniers : le nouveau président va-t-il les renégocier ? Le poids des investissements de ces compagnies minières est énorme alors que les retombées pour l'Etat et les populations sont dérisoires, rappelle *La Nation*, qui cite notamment le fameux « *deal* » conclu entre le projet Ambatovy et l'Etat, dans lequel seules 1% des recettes reviennent à l'Etat sous forme de redevances. D'après le site d'Ambatovy, l'investissement total du projet avoisine les 6,9 milliards de dollars, ce qui le place parmi les plus importants investissements étrangers jamais réalisés à Madagascar et en Afrique sub-saharienne. La compagnie d'exploitation de nickel et de cobalt compte réaliser un chiffre d'affaire de 1,5 milliards de dollars par an alors que Madagascar ne reçoit que 15 millions de dollars de redevances annuelles, d'après les informations recueillies par le quotidien.

Des échantillons de roches intrusives et de sol ont révélé une formation à forte concentration de nickel, de cuivre et de platine dans le projet Ampanihy, dans le Sud du Madagascar. Malagasy Minerals a déjà obtenu les résultats de 50% de ses analyses d'échantillons prélevés dans la moitié sud de la zone de minéralisation qui atteint une longueur de 110 km.

► Filière bois de rose

07/01 - Le ministère de l'Environnement et des Forêts va employer un navire dénommé « *Tendrimaso* » pour lutter contre le trafic de bois de rose. L'acquisition de ce bâtiment a été rendue possible grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers. L'équipage sera constitué d'agents forestiers et d'éléments de la gendarmerie nationale. Il tentera de se mesurer à de puissants navires et caboteurs et aura également un rôle dissuasif vis-à-vis des bâtiments suspects qui rodent à proximité des côtes. Il pourra exploiter des images satellitaires pour procéder à leur identification.

13/01 - Des opérateurs privés possèdent des quantités impressionnantes de rondins de bois de rose coupés illégalement ces dernières années. Les organismes internationaux qui se sont livrés à cette étude font état de 200.000 rondins, qui s'ajoutent à ceux qui ont été saisis et confisqués, stockés sur des sites sécurisés.

31/01 - Des stocks considérables de bois précieux découverts au palais présidentiel d'Iavoloha par la nouvelle équipe. La présidence de la République a lancé un inventaire des biens de l'État, en présence d'huissiers de justice et de représentants du Comité de pilotage de la lutte contre le trafic de bois précieux. Pour *Ma-TV*, « un palais, en tant que tel doit regorger de richesses. Celui d'Iavoloha ne déroge pas à la règle tant ce que les responsables de la présidence y ont découvert dépasse l'entendement : une caverne d'Ali Baba et un capharnaüm ». Dix conteneurs de bois précieux qui n'auraient pas dû se trouver dans ces lieux, ont été découverts, selon les fonctionnaires du ministère de l'Environnement. Cinq d'entre eux s'y trouvaient depuis 2008. Ce sont les « invendus » d'un appel d'offres. Selon les militaires gardiens des lieux, un hangar dont la porte d'accès est sous scellés, contiendrait d'autres lots. Le ministère de l'Environnement affirme ne pas avoir pris connaissance de tels stocks dans ce hangar, ajoutant que toutes les cargaisons de bois de rose récemment saisies et qui ont été répertoriées sont stockées dans des camps militaires et non au palais présidentiel. La plupart des bois précieux consignés à Iavoloha sont déposés à même le sol, à l'air libre et en état de dégradation avancée, ils sont irrécupérables. Des centaines de millions de dollars, plus que la caution remise par Wisco, se sont volatilisées, déplore *L'Express*. Autre découverte inexplicable : les carcasses d'une cinquantaine de tracteurs, entreposés dans ces lieux antérieurement au coup d'Etat de 2009. Des mobiliers auraient disparu et des salles entièrement vidées. L'inventaire doit se poursuivre et d'autres découvertes ne sont pas exclues. Pour les proches d'Andry Rajoelina, cette opération très médiatisée s'apparente à une attaque à peine voilée à son encontre. « Il s'agit d'un signe clair de la part du nouveau chef d'Etat qu'il prend ses distances vis-à-vis de celui qui l'a soutenu [Andry Rajoelina] et sans lequel il n'aurait jamais pu devenir président », affirme un politologue de l'université d'Antananarivo. Ce que confirme un journaliste qui y voit une suite logique au « limogeage musclé » du secrétaire général de la présidence et du directeur de cabinet. Une enquête pourrait s'ouvrir après cette découverte et des personnalités proches de l'ancien président de la Transition pourraient être entendues par la justice. Les analystes font remarquer qu'avec cette descente au palais d'Iavoloha, Hery Rajaonarimampianina s'éloigne politiquement de plus en plus de son mentor, qui est actuellement considéré comme un possible futur chef de l'opposition. *L'Express* rappelle que « l'exercice de l'inventaire par le nouveau locataire du palais présidentiel est devenu coutumier depuis l'ère Albert Zafy qui en avait fait autant après le départ en exil de son prédécesseur, Didier Ratsiraka. Marc Ravalomanana avait laissé derrière lui à Ambohitsorohitra chèvres, moutons noirs, amulettes, totems... Des artifices qui n'ont pas pu empêcher sa chute. (...) Ce qui est sidérant c'est qu'un président puisse faire du palais d'Etat un dépôt de ses « marchandises », un magasin des douanes, mieux, une véritable caverne d'Ali Dada où on y trouve de tout. Les bois de rose saisis pendant son règne ont sûrement trouvé un abri à Iavoloha contrairement à ceux qui ont été déposés, depuis 2009, dans certains camps militaires. Le problème est qu'ils sont devenus propriétés personnelles du président. (...) Pourquoi a-t-on laissé pourrir cette richesse pendant 4 ans Pourquoi la Transition n'a-t-elle pas osé toucher à ce stock important ? Des questions qui intriguent et qui laissent pantois dans une période où le pillage des forêts et des aires protégées continue sans relâche. Qu'est-ce que le pouvoir de Rajaonarimampianina compte en faire ? Est-ce que les propriétaires de ces conteneurs risquent encore une poursuite ? ».

► Environnement

02/01 - L'utilisation de certains pesticides pour lutter contre l'invasion acridienne aurait des effets néfastes sur la sériciculture. Un important taux de mortalité des larves de vers à soie est observé dans les zones traitées avec ces insecticides. Les experts de la FAO, affirment qu'aucun pesticide utilisé à Madagascar n'est nocif aux vers à soie et que ces produits homologués respectent l'environnement.

27/01 - Le nouveau président se préoccupe de la protection des ressources naturelles. Il annonce la réalisation d'un état des lieux et la suspension temporaire de l'exploitation des forêts.

► Divers

02/01 - Les Accords de partenariat intérimaire (APEi) entre l'UE et les pays ACP entrent en vigueur. Une aide financière est prévue à partir de cette année pour cinq projets prioritaires qui seront sélectionnés dans le cadre d'un atelier qui se tiendra au plus tard début février. Cette compensation financière de l'UE est prévue afin de soutenir le secteur privé en vue d'une amélioration de sa compétitivité et pour combler le gap généré dans les recettes douanières par l'application des abaissements et des exonérations de taxes sur certains produits. Les APE présentent un certain risque pour l'économie du pays, estiment les économistes, le marché intérieur devant s'ouvrir progressivement aux produits provenant de l'UE. « *Le marché intérieur*

existe mais nous devons diversifier les débouchés. Maintenant, les opérateurs sont obligés d'exporter, il faut aller vers l'extérieur car avec les concurrences déloyales et à cause de différents paramètres, le marché intérieur ne nourrit plus son homme », avance le président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM). L'entrée en vigueur des APEi devrait entraîner un manque à gagner de 50,7 milliards Ar dans les recettes de l'Etat en 2014. Aucun détail concernant le montant de l'enveloppe qui sera octroyée n'a encore été divulgué.

11/01 - Le groupe textile Socota/Cotona, implanté à Antsirabe, créera 2.000 emplois grâce à la vente de ses vieilles machines. « *Les vieilles machines remplacées seront mises en vente à l'exportation en l'état ou démantelées* » indique le gouvernement, qui a donné son accord pour la réalisation de l'opération. La vente de ces machines, dont le poids est estimé à 500 tonnes, devrait générer les 10 millions d'euros nécessaires à la mise en place du projet. Elles seront remplacées par des machines plus modernes s'inscrivant dans la vision de développement du groupe. Ce projet intervient dans un contexte où le groupe jouit d'une excellente santé financière puisque la société Cotona produit 21 millions de m² de tissus par an, tandis que 4 millions de pièces sortent chaque année des fabriques de la société Cottonline, l'autre fleuron du groupe dirigé par Salim Ismail.

21/01 - Avec la proclamation du résultat officiel de l'élection présidentielle les industriels du textile aspirent au retour de l'Agoo. Après cinq années d'exclusion, l'espoir renaît. Salim Ismail, président du groupe Socota, espère une réintégration de Madagascar dans le courant du second semestre. La réintégration permettra aux intervenants du secteur de multiplier les débouchés, de retrouver la part de marché perdue en 2009 mais aussi d'en attirer de nouveaux. Afin de préserver les emplois, maintenir, voire améliorer leur productivité et renforcer les exportations, des entreprises ont saisi les opportunités offertes par d'autres marchés. « *Avant 2009, 40% de notre production était exportée sur le marché américain. (...) Nous avons dû déployer nos ventes sur d'autres marchés, européens et régionaux. Le contexte qui se présentait nous a été favorable car il y avait des appels de marchés auxquels nous avons répondu* », explique-t-il. « *Les marchés se sont intéressés à nous. Pour notre part, par exemple, nous avons doublé notre capacité de production. Nous allons continuer à investir cette année* », poursuit-il. Mais malgré les opportunités offertes par les marchés extérieurs, les entreprises du textile font face à plusieurs obstacles, parmi lesquels l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures (routes et ports), la lourdeur de l'administration douanière, la mauvaise qualité de la fourniture d'énergie par la Jirama et les délais de remboursement de la TVA.

Le marché de l'AGOA prendra fin en septembre 2015, De ce fait, Madagascar ne pourra profiter de ce marché que pendant quelques mois, sous réserve d'une réintégration rapide. La présidente du GEFP (Groupement des entreprises franches et partenaires) invite cependant ses membres à se tenir prêts. Il faudra tout reprendre à zéro, de la prospection de marchés à l'embauche des employés. Les entreprises franches espèrent que ce marché américain sera par la suite renouvelé. Le GEFP compte également sur le soutien du nouveau régime pour l'exploration de nouveaux marchés dans l'Europe et l'Asie. Ce sont les marchés, pourtant mineurs, de ces deux continents qui ont permis à quelques entreprises franches de surmonter la crise sans l'AGOA. Depuis 2009, 22 entreprises franches ont fermé, faute de commandes. Environ 200.000 salariés ont perdu leur emploi.

15/01 - Selon le dernier bulletin humanitaire du système des Nations unies, le BIT a évalué que « 336.000 à 1.250.000 emplois formels ont été perdus à Madagascar depuis 2009 ». Une situation qui a boosté le taux de chômage et le développement du secteur informel. Les plus touchés sont les jeunes, notamment ceux qui ont poursuivi un cursus universitaire. Beaucoup se sont reconvertis en chauffeurs de taxi ou télé-opérateurs. « *Les indicateurs socio-économiques se sont significativement dégradés et ont mené les communautés à la base à une situation de vulnérabilité chronique généralisée, tant en milieu rural qu'en milieu urbain* », souligne le bulletin.

D'après l'enquête CFSAM (Crop and Food Security Assessment Mission) 2013, 27,5% des ménages ruraux, soit quatre millions de personnes, se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire, dont 2,7% en situation d'insécurité alimentaire sévère (388.000 personnes). Une situation qui pourrait empirer subitement en cas de cyclone, de nouvelle invasion acridienne ou de hausse des prix des PPN. La baisse du niveau de production agricole est estimée à 21% par rapport à 2012 et à 18% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

18/01 - Les transferts d'argent effectués par les migrants sont estimés à 5% du PIB. Ce n'est pas rien quand on sait que l'industrie locale représente 8,7% du PIB, note *La Gazette*. Koweït, Liban, Chine, Jordanie, Maurice, Seychelles... Les destinations des migrants malgaches se sont multipliées ces dernières années, malgré les affres par lesquels nombre de travailleurs sont passés. Selon l'OIT, le nombre de malgaches en quête de travail à l'étranger pourrait augmenter très rapidement si les effets des crises ne sont pas jugulés à très court terme. Des économistes estiment que 250.000 malgaches vivent à l'étranger. Les migrations se pratiquent aussi au niveau national. L'OIT estime que la migration interprovinciale est de l'ordre de 15%. La capitale est à la fois la 1ère destination et la 1ère source des migrations. Près d'un mi-

grant sur 4 habite à Antananarivo, un peu plus de 41% des migrants sont originaires d'Antananarivo. La recherche d'emploi concerne 21,3% des migrants contre près de 59% pour le regroupement familial et 5,5% pour la poursuite des études.

20/01 - Projet de plantation de coton par des investisseurs chinois. Ce projet nécessitera un investissement de 60 millions de dollars et sera financé à hauteur de 12 millions par le fonds de développement Chine-Afrique, 20 millions par la Banque de développement de Chine et le reste par la firme Shanxi Tianli Enterprise Group Corporation, qui entreprendra l'exploitation. Les projets des trois entités comprennent également une usine de traitement de céréales au Mozambique, la production de sisal en Tanzanie, des plantations de coton au Malawi, des semis de céréales et l'implantation d'élevages de volailles en Zambie. Les investissements directs de la Chine dans l'agriculture africaine ont augmenté rapidement, passant de 30 millions de dollars en 2009 à 82,47 millions en 2012. Cette même année, le commerce sino-africain s'est élevé à 198,49 milliards de dollars, en hausse de 19,3% par rapport à l'année précédente.

21/01 - « C'est le moment d'arrêter le temps politique », déclare la présidente du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), Noro Andrimamonjariison, pour qui l'heure est venue de redresser l'économie du pays. Le secteur privé est prêt à collaborer avec les nouvelles autorités. Il remet sur la table les 15 mesures de relance proposées au gouvernement après la nomination du premier ministre Omer Beriziky en 2011. Ces mesures sont divisées en quatre volets : facilitation du fonctionnement des entreprises, clarification des règles du jeu, lobbying pour la reprise de la coopération internationale et mesures d'incitation à la relance de l'activité des entreprises. L'objectif est de restaurer la confiance des partenaires et des clients, en partenariat avec l'administration publique.

21/01 - Énergie : des projets en voie de concrétisation. La fin du régime de Transition marquera sûrement un élan dans le domaine énergétique. Des protocoles d'accord portant sur l'exploitation de sites hydroélectriques déjà signés pourraient voir le jour. « *Des investisseurs ont déjà réalisé des études de pré-faisabilité sur certains sites, mais compte tenu de l'instabilité politique dans le pays, ils n'ont pas eu le courage de se lancer dans les activités* », avance le ministre de l'Énergie. L'arrivée de nouveaux investisseurs est aussi attendue. Une dizaine de sites dont six de grandes tailles ont ainsi été identifiées, dans le cadre d'une prospection réalisée sur l'ensemble du pays.

23/01 - Matières premières pour les artisans : l'exportation rafle l'ensemble de la production. C'est ainsi que les artisans ne trouvent plus de raphia, exporté massivement en Chine. Ils doivent se contenter bien souvent de récupérer les déchets d'exportation. Les collecteurs chinois proposent un prix élevé par rapport à celui que peuvent offrir les artisans malgaches, qui s'approvisionnent au détail et paient à crédit. Le réseau national de défense des consommateurs s'est d'ores et déjà positionné contre les exportations de matières premières qui portent préjudice à l'artisanat national. Il en va de même pour d'autres produits comme les cornes et les peaux.

24/01 - Les autorités bancaires malgaches ont renvoyé à début mars leur décision finale sur la vente de 51% des parts du Crédit agricole dans la BNI Madagascar au consortium Indian Ocean Financial Holdings Ltd (OFH). Ce sursis lui permettra de remplir les conditions émises par les autorités malgaches. La balle est maintenant dans le camp de la future équipe du président Hery Rajaonarimampianina.

24/01 - Ubifrance mise à nouveau sur Madagascar. Selon la LOI, l'agence française pour le développement international des entreprises table sur le retour à la stabilité politique dans la Grande Ile. Le 18 mars, elle réunira à Paris les représentants de firmes françaises intéressés par les opportunités d'affaires à Madagascar, puis elle organisera une mission sur place les 12 et 13 mai, centrée sur la reprise des financements internationaux, en partenariat avec la CCI France-Madagascar. Des rendez-vous avec les représentants de l'AFD, de la Banque mondiale, de la BAD, des collectivités locales et du secteur privé sont également prévus.

26/01 - Banque mondiale - « Madagascar est soit déjà en faillite soit sur le point d'être en faillite » a expliqué Haleh Bridi, directrice des opérations de la Banque pour les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. La Banque mondiale a par ailleurs annoncé la possible normalisation de ses relations avec Madagascar et la possible reprise des aides directes à condition que la nomination du nouveau gouvernement soit exécutée rapidement et sans embûches.

28/01 - Didier Robert, président de la région Réunion, veut « renforcer la coopération économique » avec le nouveau président malgache. Présent à la cérémonie d'investiture, il s'est entretenu avec Hery Rajaonarimampianina. Parmi les sujets évoqués : le tourisme avec le concept « *Iles Vanille* », le développement du secteur des énergies renouvelables et le savoir-faire des entreprises réunionnaises dans le domaine du photovoltaïque en particulier, les échanges à construire et à structurer dans le domaine de l'export.

Il a été convenu de la prochaine signature entre les deux îles d'un accord-cadre de coopération avec la mise en place d'une commission mixte économique Madagascar-Réunion.

28/01 - Hery Rajaonarimampianina prévoit d'impliquer la diaspora dans le développement du pays et dans la vie politique. Un fonds en devises sera mis en place et alimenté par la diaspora. Il servira de soutien à des projets de petite ou de moyenne envergure présentés par les Malgaches dans le pays. En matière de débouchés agricoles, la diaspora sera chargée d'explorer de nouveaux marchés et de mettre en place des plateformes internationales de vente. Pendant sa campagne, Hery Rajaonarimampianina a jugé regrettable que la diaspora ne puisse pas jouir du droit de vote. Jusqu'ici, cette faculté avait été considérée comme trop coûteuse à mettre en œuvre, pour une diaspora qui ne représenterait que 0,005% du corps électoral.

L'Afrique du Sud va consolider ses relations économiques avec Madagascar. Le porte-parole du ministère des Relations internationales et de la Coopération déclare : « *Une Chambre de commerce Afrique du Sud-Madagascar sera lancée bientôt, ce qui facilitera davantage la coopération économique bilatérale. Il existe déjà un nombre important de sociétés sud-africaines présentes à Madagascar et l'aspect encourageant est qu'un nombre croissant de sociétés sud-africaines sont en train d'étudier des opportunités économiques intéressantes à Madagascar* ».

30/01 - Reprise annoncée des financements étrangers : bientôt le 3ème recensement général de la population et de l'habitation. L'INSTAT espère ainsi pouvoir le démarrer début 2015. Le dernier RGPH date de 1993. L'opération, maintes fois reportée, nécessite 16 millions de dollars. Le dernier chiffre officiel pour le nombre d'habitants à Madagascar est de 21.281.844. Un chiffre établi en 2010 à partir de projections. Les chiffres officiels font état de plus de 23 millions d'habitants en 2013.

Financements étrangers : ce sera plus d'un milliard de dollars selon la Banque mondiale, qui souligne que le déblocage de nouveaux financements se fera de manière progressive, en tenant compte des performances du pays et de l'utilisation à bon escient des fonds octroyés. En attendant, « *les partenaires divers ont déjà réuni un milliard de dollars disponible dans l'immédiat* », indique Haleh Bridi, Country director. La représentante de la Banque déclare notamment : « *L'histoire montre que Madagascar a une formidable capacité de se relever très rapidement après une crise politique. Je pense donc que la volonté des investisseurs nationaux et internationaux de travailler dans le pays, appuyée par la volonté des partenaires techniques et financiers, feront que la reprise de la croissance ne sera pas un problème. La principale question est plutôt de savoir comment rendre cette croissance durable dans le temps, et surtout comment la partager pour qu'elle ne bénéficie pas seulement à certains groupes privilégiés* ». Le vice-président de la Banque mondiale lors de son entretien avec Hery Rajaonarimampianina au sommet de l'UA a indiqué que l'institution soutiendra Madagascar dès la formation du nouveau gouvernement.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 31/01/14, 1 euro = 3105 Ariary (cours pondéré)